

À Saint-Malo, on aime de moins en moins le Canada

JIM SHEPPARD
de la Presse Canadienne
SAINT-MALO, France

Sur la porte de la Brasserie de l'Ouest, dans les vieux murs gris de Saint-Malo « beau port de mer », une affiche présente Jacques Cartier en médaillon souriant à l'univers et murmurant : « l'aime le Canada ».

Cette affiche, placée là à l'occasion des fêtes du 450^e anniversaire du premier voyage du navigateur malouin au Canada, est loin de refléter les sentiments que la population de Saint-Malo éprouve actuellement à l'égard des Canadiens.

Les liens historiques étroits que les pêcheurs malouins, descendants de Jacques Cartier, entretenaient avec les Canadiens et en particulier les Québécois se sont transformés en amertume qu'on exprime ouvertement.

Pour plusieurs, surtout les personnes directement impliquées dans l'industrie de la pêche, le nouveau traité entre la France et le Canada visant à restreindre le volume des prises françaises sur le grand-banc de Terre-Neuve, est l'équivalent d'une catastrophe économique.

Les Malouins, eux qui ont cinglé sur le grand-banc depuis des siècles, sont aujourd'hui aussi furieux que désespérés. « Les Canadiens? Pah », lance un pêcheur au visage buriné sur lequel il est difficile de mettre un âge. Ici tout le monde le connaît sous le nom de Pierre. « Ce poisson, enchaîné, il est autant à nous qu'à eux. »

« Écoutez-moi bien, dit-il, en serrant son verre de bière de plus en plus fort. C'est Cartier qui a fondé le Canada et bien avant son voyage, nous les pêcheurs malouins allions pêcher la morue au large de Terre-Neuve. Et quoi? Voilà que vous nous dites que nous détruisons tout le poisson. Nous? Non, c'est vous les Canadiens qui êtes en train de nous détruire. » Les murmures qui montent dans la salle montrent qu'il n'est pas le seul à partager ce point de vue.

D'autres personnes rencontrées sont plus tempérées, mais sont du même avis. C'est le cas du Dr Gilles Fouquieron, membre de l'Association des amis de Jacques Cartier de Saint-Malo. « Ce sera une catastrophe si nous perdons notre privilège historique de pêcher dans les eaux canadiennes. Vous devez comprendre, dit-il d'une voix posée, que l'industrie de la pêche est cruciale pour Saint-Malo. »

Même son de cloche à la compagnie Comapêche, où le président Fernand Leborgne, ne cache pas qu'il sera probablement obli-

ge de vendre deux chalutiers et de mettre à pied quelques centaines de pêcheurs et autres employés d'usine.

« Toute la région ressentira les effets de ce nouveau traité, ajoute M. Leborgne. Il suffit de penser aux travailleurs portuaires, aux fournisseurs et aux autres entreprises de service qui en souffriront. Toute l'économie régionale sera touchée. »

Pour Patrick Soisson, secrétaire général de l'Union française des propriétaires de bateaux de pêche, il s'agit « d'un vrai désastre ». Lui aussi soutient que les ressources canadiennes peuvent très bien soutenir des quotas français beaucoup plus élevés que ce que le traité propose.

Actuellement, les pêcheurs bretons capturent 26 000 tonnes de morue en eaux canadiennes et dans les limites territoriales de Saint-Pierre et Miquelon. Le nouveau traité limiterait les prises à 6 500 tonnes et stipule que de nouveaux quotas pourront toujours être négociés plus tard. La controverse est évidemment alimentée par les pêcheurs canadiens, mais aussi par les français de Saint-Pierre et de Miquelon qui se plaignent que la flotte française dévaste les bancs de morue.

Les porte-parole de l'industrie des pêches française estiment pour leur part qu'on peut facilement capturer jusqu'à 50 000 tonnes de morue annuellement sans affecter la ressource.

Les pêcheurs français n'en veulent pas nécessairement à leur gouvernement qui n'a pas su négocier des quotas plus élevés. Ils sont surtout furieux contre le gouvernement canadien qu'ils accusent de manquer d'objectivité. Ils croient par ailleurs que le débat a été beaucoup trop politisé et que l'on aurait dû laisser les pêcheurs et les scientifiques s'entendre entre eux.

À Saint-Malo, en plus de voir venir la crise économique, on a l'impression de voir des siècles d'histoire et de traditions balayés du revers de la main par des gens pour qui cela ne compte pas.

« Qui ne connaît pas Saint-Malo », proclame un dépliant touristique de la ville. Saint-Malo a toujours évoqué l'image du départ des découvreurs, des aventuriers de la mer. On imagine encore aujourd'hui les flibustiers qui approchaient ses remparts pour venir décharger des coffres remplis de bijoux et les voliers qui appareillaient pour leurs lointaines courses vers le grand-banc de Terre-Neuve. L'époque des *Terreneuvas*, comme on appelle encore les pêcheurs bretons habitués à ces voyages, tire-t-elle à sa fin? C'est ce que les Malouins croient en plus de voir disparaître leur gagne-pain.



Ce bateau de pêche français a été photographié récemment au large de Saint-Pierre et Miquelon. L'accord intervenu le 24 janvier entre la France et le Canada sur les pêcheries a soulevé l'ire des pêcheurs de la côte Est qui considèrent avoir été trahis par Ottawa.

Peckford invitera les provinces à dénoncer l'entente sur les pêches

Il estime qu'Ottawa a trahi les pêcheurs de Terre-Neuve

Presse Canadienne
TORONTO

Après avoir tiré quelques bordées sur Ottawa depuis son château-fort de Saint-Jean, Terre-Neuve, le premier ministre Brian Peckford s'attablait ce soir à Toronto en compagnie de ses homologues des autres provinces pour débattre l'accord France-Canada sur les pêcheries, qui a soulevé la colère des pêcheurs de la côte Est.

Cette réunion d'urgence inusitée de sept premiers ministres et d'au moins un ministre provincial des Pêches survient quelques jours seulement après que M. Peckford ait demandé l'appui des autres provinces dans le contentieux qui l'oppose à Ottawa.

M. Peckford soutient que le gouvernement a trahi les pêcheurs de Terre-Neuve et a omis de le consulter, comme il le lui avait promis, avant d'apposer sa signature au bas du texte de l'accord.

On s'attend à ce que le chef du gouvernement de Saint-Jean réclame la condamnation de l'accord par les participants à la rencontre.

L'entente intervenue entre Paris et Ottawa alloue des quotas de morue aux navires-usines français opérant au large du Labrador.

« Extension des quotas » L'accord prévoit l'extension des quotas alloués à la France au large de la côte nord-ouest de Terre-Neuve, à la condition que Paris consente à ouvrir les négociations sur les modalités de règlement d'une dispute frontalière dans la zone de pêche située au large de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, au sud de la province insulaire.

Bien que les deux principaux éléments du litige portent sur la morue et sur la souveraineté, on s'attendait à ce que la séance qui se tiendra à huis clos dans une salle de l'hôtel Royal York fasse couler encore beaucoup d'encre sur les perturbations diverses qui troublent actuellement les relations fédérales-provinciales.

C'est au début des années 80 que M. Peckford a commencé à être désigné sous le sobriquet de « mauvaise tête de la Confédération », surtout parce qu'il avait pris l'habitude de faire la guerre au gouvernement fédéral libéral sur la question de la juridiction des ressources minérales offshore.

Au cours du débat constitutionnel, il a été écouté d'une oreille sympathique par les autres premiers ministres, mais non par Ottawa, à la suite de sa tentative d'obtenir pour sa province une juridiction partielle sur les produits de la pêche.

Toutefois, la question n'a jamais été soulevée à la table des négociations constitutionnelles.

Même si M. Peckford a admis que cette question du partage de la juridiction demeurait son cheval de bataille, on a fait savoir de source provinciale qu'il ne solliciterait probablement pas l'appui de ses collègues sur cet aspect du litige ce soir.

Son principal objectif est de faire déclarer par l'ensemble des premiers ministres participants que l'accord France-Canada constitue une mauvaise affaire et, dans un second temps, d'obtenir suffisamment d'appui pour forcer Ottawa à l'annuler.

Selon des rumeurs en provenance des deux capitales, les deux parties seraient peut-être disposées à rescinder l'accord, mais les Français ont toutefois indiqué qu'ils n'y consentiraient que dans l'éventualité où un nouvel accord leur permettrait d'obtenir encore davantage de poisson.

Cette carte montre la zone de pêche qui fait actuellement l'objet d'un contentieux entre le Canada et la France.



Victoire de Johnson dans Bourget

Le concept d'affirmation nationale l'emporte sur celui de l'indépendance

GILLES ST-JEAN

Pierre Marc Johnson et l'affirmation nationale semblent bien en selle, du moins si l'on se fie au résultat de l'assemblée générale du Parti québécois du comté de Bourget, qui avait lieu hier.

Il s'agissait de la première assemblée générale de comté depuis le Conseil national du PQ, la semaine dernière. Le parti avait alors entériné l'option voulant mettre davantage l'accent sur l'affirmation nationale que sur l'indépendance.

En fait, à l'exception de quelques virgules et quelques mots ratés et remplacés, le texte sur la question nationale émanant de Bourget, lors d'un prochain conseil régional de Montréal-

Centre, ressemblera à celui sorti du Conseil national.

Une quarantaine de péquistes ont participé à l'assemblée de Bourget. C'est relativement peu. Mais le président réélu (sans opposition) de l'organisation, M. Raymond Girard, a haussé les épaules en invoquant le mauvais temps.

« En temps ordinaire, nous aurions pu avoir 70 personnes », a-t-il souligné.

Le président du parti, M. Pierre Marc Johnson, est venu en quelque sorte constater le triomphe de son option, dans le comté que représentait autrefois le père de la Loi 101 et partisan reconnu de l'« orthodoxie » au sein du PQ, le Dr Camille Laurin.

Le triomphe n'a pas été exubérant; M. Johnson n'a pas eu droit

à une ovation debout en tout cas, après un discours chaleureux et animé.

M. Johnson a parlé pendant près d'une heure. Il a surtout entretenu son auditoire de l'importance de l'affirmation nationale, disant sans le mentionner explicitement que le PQ n'arrivera à rien, d'ici à quelques années, s'il parle trop d'indépendance.

« Je suis convaincu que la souveraineté n'est pas pour demain. Le PQ doit continuer à porter ce projet mais il doit d'abord répondre avec pertinence aux besoins concrets des citoyens », a-t-il noté.

Consensus

Répondant à une question de la salle, un peu plus tard, il a dit que le parti semblait d'accord pour que la prochaine élection ne porte pas sur l'indépendance.

« Il ne faut non plus pas se placer dans une position où nos adversaires nous forcent à faire la bataille là-dessus », a-t-il ajouté.

M. Johnson croit que la prochaine élection devra se faire notamment sur les réalisations de l'actuel gouvernement libéral (« pour l'instant ce n'est guère impressionnant ») et la Baie James (« M. Bourassa en parle à chaque campagne depuis 1970 »).

« Et nous, nous devons montrer qu'ils ont fait ça tout croche », note-t-il.

« Nous devons aussi montrer aux gens que nous avons une vision claire des intérêts des Québécois sur toutes les questions : l'emploi, la culture, la vie démocratique, l'affirmation de notre spécificité. Les Québécois sauront ce que nous avons à offrir parce que nous leur en aurons parlé pendant au moins deux ans », a conclu M. Johnson.

Mouvement en faveur de l'anglais langue officielle aux USA

Associated Press
NEW YORK

Environ la moitié des États qui forment les États-Unis ont considéré la possibilité de faire de l'anglais leur langue officielle, ce qui, selon les sympathisants à cette mesure, contribuerait à unifier diverses cultures, mais qui, aux dires des opposants, encouragerait le racisme.

« Il existe de plus en plus d'éléments de preuve de ce que la langue est devenue un facteur de discorde sociale et de divisions politiques », a déclaré M. Lawrence Pratt, président du groupe de pression *English First*.

« Si le problème n'est pas tué dans l'oeuf, il pourra susciter le genre de divisions qui ont assailli le Canada et d'autres pays dans le monde », a-t-il ajouté.

Les tenants de cette thèse ont été galvanisés par l'approbation enthousiaste qu'a suscitée leur effort pour faire de l'anglais la langue officielle de la Californie, grâce à l'initiative des électeurs.

Ils ont souligné que des tentatives semblables avaient été effectuées ailleurs, y compris au Congrès.

Quatorze législatures d'État sont saisies de propositions visant à faire de l'anglais la langue officielle et d'autres pourraient s'ajouter à la liste cette

année. L'an dernier, la Californie et le Tennessee ont approuvé des lois semblables.

L'anglais est la langue officielle du Kentucky et de l'Indiana depuis 1984, alors que le Nebraska avait déjà légiféré en ce sens dès le début du siècle.

En Louisiane, toutefois, l'État considère les français et l'anglais comme des langues officielles, et un organisme gouvernemental régit l'enseignement du français dans le réseau des écoles publiques afin de préserver les traditions culturelles de la région.

Le 6 janvier, plusieurs mesures législatives ont été déposées à la Chambre des représentants et au Sénat, en vue d'amender la constitution pour faire de l'anglais la langue officielle des États-Unis.

« Nous craignons que cette initiative ne mette en péril toute forme d'assistance linguistique », y compris certains services d'urgence, la traduction judiciaire, les avis relatifs au bien-être et l'enseignement bilingue, a soutenu pour sa part Me Edward Chen, avocat de la section nord-californienne de l'*American Civil Liberties Union*.

Les opposants à l'unilinguisme officiel ont également soutenu que de tels efforts faisaient appel aux instincts les plus vils des gens, puisque l'anglais n'est à peu près pas menacé par l'afflux des immigrants.

EN BREF

BACON EN ALGÉRIE

Mme Lise Bacon, vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec, est arrivée hier à Alger pour une visite de trois jours en Algérie. Mme Bacon a indiqué que son voyage à Alger, première étape d'une tournée africaine devant la mener au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Maroc, lui permettra d'examiner avec ses interlocuteurs algériens les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de développer les échanges dans le domaine culturel. Au cours de son séjour, Mme Bacon aura des entretiens avec son homologue algérien M. Boualem Bessaïeh et procédera aujourd'hui à l'ouverture officielle des journées culturelles canadiennes devant se tenir dans la capitale algérienne au *Riadh el-feth*, un complexe commercial-culturel construit par la société québécoise Lavalin.

HOMMAGE DE BOURASSA

Le premier ministre Robert Bourassa a rendu hommage hier au juge de la Cour suprême du Canada, M. Julien Chouinard, décédé samedi à l'âge de 58 ans. M. Bourassa a exprimé, au nom du gouvernement, sa profonde reconnaissance pour « les éminents services que M. Chouinard a rendu au Québec ». « Il fut un exceptionnel serviteur de l'État tout au long de sa carrière dans la fonction publique québécoise », affirme M. Bourassa dans un communiqué. Une délégation québécoise de six personnes, présidée par le ministre de la Justice Herbert Marx, se rendra à Ottawa pour assister aux funérailles. Chouinard a occupé de 1968 à 1975 le poste de « premier fonctionnaire » (secrétaire général du conseil exécutif) de l'État québécois. Quatre ans plus tard, il était nommé à la Cour suprême par l'ex-premier ministre Joe Clark.

Le PQ ferait visiter le Québec aux immigrants

Si le Parti québécois reprenait le pouvoir, son ministre des Loisirs disposerait d'un budget afin de faire visiter le Québec hors-Montréal aux nouveaux arrivants.

« Pour les sortir des ghettos et de l'apparence d'un Québec où tout serait moitié français-moitié anglais », a expliqué hier Pierre Marc Johnson lors d'un discours devant l'assemblée générale des péquistes du comté de Bourget.

« Quand je vois des réfugiés politiques — des vrais — je me dis que nous devons être accueillants mais que l'État doit leur envoyer des signaux clairs quant à leur participation à la vie du Québec français, ce que le Parti libéral ne fait pas.

« Le Parti libéral ne croit pas à ça », a-t-il conclu, rappelant que Mme Louise Robic, ministre des Communautés culturelles, avait communiqué en anglais, à plusieurs reprises, avec des gens des groupes ethniques.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Arts et affaires

Montreal a tout un défi: quand on lui reproche d'avoir perdu son titre de métropole du Canada, l'ancienne métropole choisit alors de se définir comme centre culturel. Glorieuse ambition, réalité optimiste. Même au plan culturel, Montréal risque toujours de se faire damer le pion par Toronto. Et alors, que lui reste-t-il?

Il est grand temps de cesser de nous illusionner avec les succès des festivals d'été ou de notre infinie série d'imitateurs. Il faut surtout que Montréal trouve une façon de faire vivre le monde des arts, en coupant le cordon ombilical qui la lie obligatoirement à tous les niveaux de gouvernement.

C'est vrai: depuis quelques années, surtout depuis 1976, les Québécois ont pris l'habitude de se tourner vers Québec chaque fois qu'ils voulaient s'offrir quelque chose au-dessus de leurs moyens, dans tous les domaines. Y compris dans les arts, évidemment. Et quand l'État leur refuse, les Québécois demeurent impuissants.

On s'est habitué, chez nous, à toujours rendre l'État responsable de la réalité culturelle du Québec. Au plan de la langue, c'est présentement évident; au plan des arts, c'est de plus en plus probant: tout le monde artistique semble dépendant de la subvention gouvernementale pour survivre.

C'est vrai que l'État conservera toujours cette responsabilité envers l'expression culturelle; mais ce n'est pas vrai qu'il doit se trouver seul au sein de cette responsabilité. Dans cette perspective, le rapport du Groupe de travail sur les industries culturelles, mis sur pied par la Chambre et le Bureau de Commerce de Montréal, prend beaucoup d'importance. Il faut que les Montréalais se décident à prendre en main leurs «industries culturelles».

L'expression elle-même peut choquer. D'abord, parce que le monde des arts n'aime pas se sentir associé à «l'industrie»; ensuite, parce que le monde des affaires est souvent mal à l'aise dans les coulisses du spectacle. À preuve: selon le rapport, «la contribution du secteur privé aux arts d'interprétation, pour l'ensemble du pays, représentait 12 pour cent en 1984... Mais elle s'établissait à 9 pour cent au Québec...» On investit dans le sport énormément; dans les arts, timidement.

C'est ainsi que le plus minable joueur de hockey recevra 60 000 ou même 100 000 dollars pour faire le pitre, sans talent et sans effort, alors qu'un premier danseur des Grands Ballets canadiens touchera à peine 24 000 dollars pour pratiquer un art extrêmement exigeant et se trouver fourbu, sans avenir, à 30 ans. Chez nous, il faut une véritable vocation pour poursuivre un talent d'un certain niveau de qualité. Car la qualité n'a souvent rien à voir avec la rémunération qui suit.

Pourtant, le public montréalais exige beaucoup de ses artistes. Et il s'attend que l'État paie leur salaire. Au moins pour les arts d'un certain niveau de qualité.

«Le Québec (s'est inspiré) des modèles français et italien, ou l'État assume les deux tiers du financement de la culture.» En Amérique, ce n'est plus raisonnable.

C'est pourquoi il faut allier monde des arts et monde des affaires. Il faut que ce milieu froid, trop froid, porté à miser sur l'efficacité de la production, se rende compte de l'impact des industries culturelles et s'y implique davantage. D'ailleurs, certaines entreprises sont déjà impliquées et semblent y trouver des satisfactions. Elles peuvent servir de guide à d'autres.

Le rapport est timide dans ses recommandations; mais son analyse est convaincante. Le plus difficile appartient à la Chambre et au Bureau: il leur faut convaincre les milieux d'affaires qu'il leur incombe, pour la survie du monde qu'ils servent, de s'impliquer financièrement et concrètement. Après, l'État pourra suivre.

Jean-Guy DUBUC

Torpille N° 2

Nous avons déjà déploré que le rapport de la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage n'ait pas suscité plus d'intérêt auprès du gouvernement et du Parlement. Les chances de voir le gouvernement prendre au sérieux la nécessité de réformer l'assurance-chômage pourraient être encore diminuées par la dernière tentative syndicale de discréditer le rapport Forget.

Deux commissaires, M. Jack Munro et Mme Frances Soboda, vice-présidents du Congrès du travail du Canada, ont accusé le président de la commission, M. Claude Forget, d'avoir mené l'enquête de façon biaisée afin d'aider le gouvernement à justifier des coupures dans le programme d'assurance-chômage. Ils accusent des personnes à l'intérieur du gouvernement d'avoir manipulé la commission et M. Forget d'avoir tenu des rencontres sans les en informer.

Cette dernière accusation fait sourire, venant de deux syndicalistes qui ont choisi de rédiger leur longue déclaration supplémentaire au CTC, l'un des deux ayant même cessé d'assister aux rencontres de la commission.

Ces accusations ne sont pas la première tentative de saboter le travail de la commission d'enquête. Quelques semaines avant la parution du rapport, des fuites avaient donné au public une idée tronquée et biaisée de son contenu. Cette première impression dans l'esprit du public ne contribue sûrement pas à créer un climat constructif pour un débat aussi important. Elle explique peut-être l'accueil nonchalant et presque persifleur du rapport par le gouvernement.

Il est évident que les relations entre M. Forget et ses collègues syndicalistes étaient très mauvaises. La commission n'a pu achever son travail de façon collégiale. Deux mois après la parution du rapport, M. Munro et Mme Soboda veulent en rejeter la faute sur M. Forget d'une façon assez peu habile. M. Forget n'a jamais donné l'impression d'être souple et compréhensif, ni de se soumettre à des pressions. Ceux qui le connaissent bien lui reprochent plus volontiers sa rigidité dans ses principes et dans ses méthodes de travail.

Ces sottises autour du rapport Forget ont assez duré. Il faut maintenant que le gouvernement lui donne suite. Il serait, bien sûr, utile que le comité des Communes sur le travail fasse enquête sur les accusations portées contre M. Forget ainsi que sur la collaboration si étroite entre deux commissaires «indépendants» et le CTC. Mais le plus important, c'est que le gouvernement formule sa politique pour lancer un véritable débat sur le fond du problème.

Frédéric WAGNIÈRE

VICTOIRE! LES FEMMES POURRONT SE BATTRE AU FRONT!



DROITS RESERVES

TRIBUNE LIBRE

La vie est dure en ville

■ Le Canada est-il devenu un pays du tiers monde? Dix mille sans-abri à Montréal, c'est inimaginable. Avec l'assistance sociale ou la pension de vieillesse, on peut pourtant manger et dormir sous un toit.

En province (Gaspésie, Abitibi), les assistés mangent et ont un toit! Au nord de Joliette j'ai vu des centaines d'assistés vivant dans des chalets, avec TV. La paroisse leur donnait des vêtements et les médicaments étaient gratuits.

Quittez alors la ville! J'ai été pendant trois ans chômeur et assisté. Nous nous sommes mis trois ensemble pour louer un logis. La popote aussi était commune.

Après trois ans, j'étais tanné de ne rien faire et suis allé travailler chez les paysans à la cueillette des pommes, fraises et pommes de terre. J'ai été bien traité et j'ai pu économiser assez d'argent pour vivre l'hiver à Montréal. Les hivers, j'ai fait ma 7e, ma 8e et ma 9e année à l'Éducation des adultes avec l'aide de la province.

Ces sans-abri ont-ils le courage de travailler? On manque de «bras» dans nos campagnes. Ou bien se plaisent-ils dans ce genre de vie?

Gaston MÉNARD
Pointe-Claire

La sécurité en ski

■ Dans l'édition du dimanche 11 janvier paraissait un article traitant de la sécurité sur les pistes de ski au Québec. Cet article était suscité par la mort récente de trois skieurs.

Je pense que si le nombre actuel de patrouilles ne peut enrayer certains accidents mortels, nous devons multiplier les postes de sécurité et accroître les campagnes de publicité.

L'article démontre très bien qu'une forte majorité des skieurs souhaite plus de sévérité. Alors, je ne comprends pas pourquoi, suite à l'étude de la RSSQ (Régie de la sécurité dans les sports du Québec), les directions des centres de ski ne réagissent pas en conséquence.

Jean-Rémy PROVOST
Sainte-Julie

Démocratie ou dictature?

■ Je constate que le vérificateur général se voit encore interdire l'accès aux documents supposés confidentiels sur la vente de Pétrifina. Quels droits, les juges, les gouvernements libéral et conservateur, peuvent-ils invoquer? On nomme un vérificateur général pour surveiller l'emploi de nos deniers: il faut donc qu'il ait accès à toutes les transactions sans exception. (...)

M. Ken Dye est notre chien de garde. S'il découvre un abus dans un achat ou une vente, il a le devoir de nous en infor-

mer, d'autant plus qu'il s'agit d'une vente de \$1,7 milliard, transaction inspirée par M. Trudeau, approuvée par M. Mulroney et cachée aux contribuables. (...)

On nous parle du scandale de M. Bissonnette présentement. Je suis heureux de voir que l'opposition veut tout savoir afin de punir les coupables. Mais je trouve moins honnête de voir la même opposition être de connivence avec le gouvernement sur la transaction Petro-Canada. Y aurait-il scandale des deux côtés de la Chambre? (...)

Jean H. MATTE
Anjou

Piètre service

M. Georges Molini
PDG de la STRSM
Monsieur

■ (...) Le service sur le circuit no 87, entre Longueuil et Brossard, est détestable aux heures de pointe (...). C'est la quatrième fois aujourd'hui, en autant de semaines, que l'autobus qui doit passer vers 17 h 10 à l'angle du boulevard Taschereau et de Rome en direction de Boucherville ne passe tout simplement pas! Cela occasionne donc une attente de 45 minutes à un coin de rue sans abri. (...)

Pour éviter de si longues attentes, surtout à des températures très inconfortables, pourquoi ne pas mettre en vigueur un service aux 15 minutes lors des heures de pointe?

J'ose donc espérer qu'en lisant cette lettre, vous comprendrez qu'il ne faut pas seulement servir sur un plateau d'argent ceux qui voyagent au centre-ville, mais tout aussi bien ceux qui sont obligés de travailler sur la Rive-Sud, votre territoire.

Diane STE-MARIE
Longueuil

Une insulte aux Roumains

■ Nous désirons protester contre les propos de M. Claude Gingras, parus dans *La Presse* du mercredi 7 janvier.

Nous sommes tous des immigrants roumains (...) qui avons durement travaillé en sol canadien pour arriver à nos petites et sages positions. Nous ne sommes pas musiciens, mais nous préférons tous une cantate de Bach, un concerto de Brahms ou de Haendel à une chanson de Boy George.

En Roumanie, chez les Roumains, on ne considère pas George Enesco comme un génie mais comme un très grand musicien de calibre international et comme le plus grand compositeur roumain. (...) Dire que la Rhapsodie Roumaine no 2 appartient aux concertos du type «Canada Air» ou «Esso», c'est une grande faute, une grosse faute, pour ne pas dire plus. (...) Il a blessé un grand nombre de Montréalais d'origine roumaine (citoyens canadiens ou en voie de le devenir), soit quelque 45 000 personnes.

Lettres courtes, S.V.P.

■ Les lettres sous cette rubrique doivent être courtes. Elles doivent inclure signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. *LA PRESSE* ne peut s'engager à toutes les publier. Les adresser à: Tribune libre, *LA PRESSE*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

M. Gingras n'avait qu'à consulter une encyclopédie pour apprendre la valeur de George Enesco et de son oeuvre. L'opéra «Oedipe» d'Enesco a toujours été considéré, depuis sa première à l'opéra de Paris, le 13 mars 1936, comme un chef-d'oeuvre qui ouvrait à la musique moderne un nouveau chemin, à côté des Ravel, Debussy et autres.

Cheorge ZAMFIR
(et un comité d'initiative auprès de l'Eglise orthodoxe roumaine de l'Annonciation)
Montréal

Amtrak précise

■ Une erreur s'est glissée dans le titre d'un article de l'édition de 15 janvier de *La Presse* concernant le déraillement d'un train de voyageurs d'Amtrak près de Baltimore, Maryland, le 4 janvier.

Les conducteurs qui avaient dans leur organisme des traces de marijuana étaient des employés de Conrail, transporteur de marchandises, et non d'Amtrak, transporteur de passagers exclusivement. Il n'y avait aucune trace de drogue ou d'alcool ni dans le corps du conducteur d'Amtrak tué dans l'accident, ni chez les autres membres de l'équipe de bord d'Amtrak examinés peu après l'accident.

W.M. LEATHERWOOD, Jr
State and Community
Affairs Officer
Amtrak, Washington

Mésinformation nord-côtère

■ Autant qu'ailleurs au Québec, les membres du Cercle de presse de Sept-Îles sont préoccupés par la qualité de l'information. Cependant, à voir défiler sous nos yeux les textes et les reportages télévisés qui déforment plus souvent qu'autrement la réalité nord-côtère, nous en sommes venus à nous demander si les grands médias d'information du Canada et du Québec prennent toujours tous les moyens pour jouer leur rôle d'informer convenablement le public.

Ainsi, au cours des derniers mois, la perception qu'a pu se faire le Canadien ou le Québécois moyen, c'est que notre région était tellement éloignée des grands centres qu'on ne pouvait y installer un pénitencier fédéral, que ce n'était pas le «nouveau» service de Québec qui faisait défaut mais le mauvais temps, que les quel-

ques autochtones-ivrognes-perdus-dans-la-nature nous privaient d'un beau projet de l'OTAN, etc. Comme «bénéficiaires-de-pizza-livrées-en-Cadillac», nous estimons être en droit qu'on livre de notre quotidien une image plus fidèle de la réalité.

Certes, nous nous défendons d'avoir une réaction de tribu qui se sent attaquée par les étrangers. Il nous semble cependant que le souci de professionnalisme, cher aux grands médias nationaux, justifierait tout au moins l'affectation d'envoyés spéciaux pour constater sur place: que le taux de chômage est vraiment élevé à Port-Cartier, que Schefferville se meurt réellement, que la Basse Côte-Nord constitue encore le Tiers-monde du Québec, etc. (...)

Le Cercle de presse
de Sept-Îles
Diane LEE
présidente

Cartes sur table

■ Le Parti québécois a mis cartes sur table en réaffirmant, une fois de plus, sa volonté d'éliminer l'option qui l'avait fait naître. Il n'est plus le joueur qu'il a déjà été, épuisé, au fil des années, son roi le plus fort, plusieurs valets, décevant par le fait même beaucoup de coeurs. Le PQ n'avait plus d'atouts dans ses mains. Ménageant ses as à chaque partie, jusqu'à ce que les enjeux soient au plus bas niveau, il ne lui est plus possible de «bluffer», de faire croire. Le PQ est devenu une véritable nuisance, un deux de pique, comme le joueur qui est là, assis, et qui n'a plus d'argent pour jouer. Les indépendantistes espèrent sincèrement que le parti de Johnson ne s'entêtera pas à jouer l'avenir des Québécois(es) à crédit, le peuple ne se remettrait jamais d'une deuxième trahison...

Le doute doit disparaître, le Parti québécois n'est pas un parti souverainiste. Aussi longtemps que l'ambiguïté persistera, la souveraineté du peuple québécois sera gardée en otage. Que Pierre Marc Johnson ne trompe personne, les réalisations antérieures de son parti avaient été réalisées sous l'impulsion d'aspirations grandissantes que l'idée de l'indépendance avait permises. Une fois quelques lois urgentes et louables adoptées, l'exercice du pouvoir, sans promotion de l'indépendance, confirmait ce que tous les indépendantistes défendent encore: on ne pourra jamais vendre une idée en la cachant, on la tuera avec la perte des aspirations qu'il en résultera. M. Johnson, cessez de crier votre sincérité; les vrais indépendantistes savent que votre seul objectif est le pouvoir. Ils savent surtout que c'est vous et votre «affirmation nationale» qui tuerez l'option.

Sylvain LACOMBE
Montréal

Marc Laurendeau

Collaboration spéciale

Le virage de la moralité publique

« Bienvenue aux optimistes » pouvait-on lire dimanche en immenses lettres bleues, à l'entrée d'un hôtel de Laval où les conservateurs du Québec tenaient un important caucus. L'affiche concernait une réunion du légendaire club social des Optimistes, tenue en même temps dans une autre salle, mais elle créait un instant de confusion. Car les ténors de l'aile québécoise du PC, y compris le premier ministre Mulroney, avaient dû, tout au long de cette fin de semaine, jouer les motivateurs et se gonfler les enthousiasmes.

Députés, sénateurs et ministres conservateurs semblaient démoralisés, à juste titre, du peu d'éclat accordé dans les médias à leurs bons coups: inflation contenue, réduction du taux de chômage, baisse des taux d'intérêt, octroi d'importants contrats d'aéronautique à Montréal, meilleure entente avec le gouvernement du Québec, etc. Convaincus qu'il ne peut s'agir là de l'action d'un gouvernement immoral, selon la formule employée samedi soir par le ministre Marcel Masse, les conservateurs du Québec ont décidé de donner un vigoureux coup de barre et de nettoyer leur maison.

On se réjouit volontiers de voir le caucus conservateur du Québec se ressaisir. Mais il est en même temps pathétique qu'une forma-

tion politique en soit réduite à se réunir pour discuter de sa propre moralité et des règles de probité auxquelles elle devra désormais s'astreindre. Habituellement, quand les partis politiques adoptent des normes de cette nature, ils songent à faire cesser la corruption qui profite au parti adverse. Telle fut l'attitude de l'Union nationale des années 30, du PLQ de Jean Lesage et du Parti québécois de 1976.

Avec courage, le premier ministre Mulroney, admettant que l'avancée de scandales imputée à son gouvernement « fait mal », a tenté de fouetter l'ardeur de ses troupes. Puis, dans un solennel avertissement aux députés, partisans et organisateurs présents, M. Mulroney a déclaré en substance que si le mouvement actuel n'est pas enrayé, la crédibilité même du gouvernement risque d'être sérieusement minée. Reste à savoir si le tort n'est pas déjà accompli, comme l'indiquent plusieurs sondages.

M. Brian Mulroney a été fortement applaudi lorsqu'il s'est écrié que « le Canada sans le Québec serait un pays incomplet ». Mais pour faire adhérer le Québec à la Constitution, dans des conditions honorables mais acceptées des autres provinces, le gouvernement Mulroney a laissé se dilapider deux capitaux précieux: le temps ainsi que le colossal soutien populaire dont

jouissait son gouvernement peu après l'élection.

Pour résoudre ce que le premier ministre lui-même qualifiait de « problème grave de perception de moralité », le caucus conservateur propose diverses mesures. D'abord un financement des partis basé sur les individus-électeurs plutôt que les corporations. Les conservateurs québécois proposent un débat public, dans tous les partis, sur cette formule originale qui, au Québec, a fort bien réussi aux libéraux comme aux péquistes mais qui ne réveille guère de ferveur au Canada anglais. Lors des discussions du caucus national du PC, la proposition risque malheureusement d'être écartée.

Les députés et sénateurs conservateurs du Québec préconisent aussi que les fiducies sans droit de regard soient confiées à des institutions financières plutôt qu'à des amis ou des proches parents. Allusion aux cas des ex-ministres Sinclair Stevens et André Bissonnette (dont la fiducie aurait été gérée par son épouse et son organisateur). Mais on trouve constamment que le caucus conservateur doit demander au premier ministre de consigner par écrit des règles aussi élémentaires.

Que le lobbying soit enregistré et mieux encadré, cela constitue un progrès que le caucus conservateur a bien fait d'appuyer. Cela pourrait

empêcher que des entrepreneurs ou des corporations n'obtiennent, par des canaux secrets, les faveurs du pouvoir ou n'achètent les consciences pour recueillir des contrats. A Drummondville, un tel trafic d'influence aurait été commis par un organisateur électoral conservateur au profit d'un groupe d'hommes d'affaires.

Enfin, le caucus conservateur (se rappelant une promesse électorale) demande que les nominations de juges ou de commissaires soient examinées par un comité indépendant. Le principe était déjà en application pour les nominations judiciaires, car un comité du Barreau canadien était consulté. Maintenant que le sénateur Jean Bazin, ami de M. Mulroney, s'apprete à présider le Barreau canadien, le caucus manifeste de la pertinence en répétant la nécessité d'un filtre impartial.

Le coup de maître des conservateurs, ce week-end, aura consisté à faire défendre leur projet de libre-échange par un conférencier comme Jacques Parizeau, qui a contesté les visions conventionnelles là-dessus et démontré combien les Américains avaient besoin d'une entente avec le Canada comme « test », pour réussir à conclure avec d'autres pays les accords du Gatt. L'ex-ministre, à sa manière unique, est parvenu à soulever un vent d'optimisme.

POINT DE VUE

C'est lourd la liberté!

Jean-Paul Lefebvre
collaboration spéciale

S' il faut en croire l'excellente fresque (j'ai failli écrire fesse... que!) de Denys Arcand, les Yuppies ont des problèmes. Or, ces quadragénaires font partie de la génération charnière. Sont-ils l'indice ou le signe d'une décadence généralisée? Comme le seraient aussi les enfants qui se droguent à dix ans, les petites filles qui se font avorter à quatorze ou les gars qui se suicident à quinze? Comment savoir si nous retournons à l'âge des cavernes ou si nous piétons vers un nouveau siècle des lumières? Le bien-être matériel est une jauge trop peu significative. Pour sonder le fond du problème, il faut considérer une valeur solide: la liberté. Que se passe-t-il sur le marché de la liberté?

Voilà un produit bien spécial. Son prix demeure plutôt stable mais sa consommation a augmenté de façon très significative. Les variations qui affectent ce marché échappent aux grilles des économistes. Les philosophes, qui seraient les meilleurs juges en la matière, dédaignent la statistique. Les historiens ne travaillent que sur les longues périodes. Ainsi, le commun des mortels en est réduit à prendre ses propres mesures.

Pour tracer le genre de courbe dont nous parlons ici, il faut habiter la planète depuis au moins un demi-siècle. Les quinquagénaires, fringants ou fatigués, et leurs aînés sont appelés à la barre. Rien que la vérité, toute la vérité...

« Depuis le temps, connaissez-vous une catégorie de citoyens qui soient moins libres aujourd'hui qu'en 1940, 50, 60? » Les bonnes et les serviteurs domestiques ont été affranchis par le progrès. C'est un gain net pour la liberté. Les travailleurs agricoles (on ne parle pas ici des incroyables cultivateurs mais de la main-d'oeuvre auxiliaire) se sont mués en étudiants ou en immigrants en instance de recyclage. Les employés d'entretien dans les hôpitaux ont maintenant le droit de grève (c'eût été un crime et un péché en 1940). Les parents, les conjoints, les enfants, les cures, les fonctionnaires, les femmes de ménage, les docteurs, les enseignants... Vous avez beau sortir votre dictionnaire des occupations, bilan global: la liberté est en progrès. Du moins sur notre planète. Chez les autres, les Russes et les Chinois par exemple, même tendance, mais la courbe est plus plate!

Reste à savoir quoi faire de cette liberté nouvelle. Là, ça se complique. Il faut être patient. C'est lourd la liberté, c'est glissant, c'est aveuglant, c'est écrasant. Bref, il faut s'y habituer. Une génération ou deux, peut-être? Il n'est pas dit, par exemple, que les jeunes d'aujourd'hui ne réinventeront pas le concept de la stabilité du couple et que collectivement ils ne trouveront pas de nouveaux facteurs d'équilibre entre toutes ces libertés qui, parfois, s'entrechoquent.

L'autre jour, j'observais les oiseaux. Ils étaient assez nombreux: geais imposants, petites mésanges frêles, gros-becs rutilants dans leur parure jaune et blanche, roselines aux couleurs cardinales, sittelles. Il y avait aussi les écureuils. Deux familles d'écureuils: les petits rougeauds et les énormes noirs. La grande mangeoire est située face à la montagne. Elle était remplie de graines de tournesol et les bancs de neige environnants en étaient généreusement aspergés. C'était le jour de l'an.

Les volatiles de diverses espèces se succèdent avec assez d'ordre et d'harmonie dans la mangeoire et sur ses portiques alléchants. Entre-temps, ils stationnent dans les grands érables. Certes, les geais sont un peu plus gourmands (voyez leur taille, même ma femme admet maintenant que l'on a droit à plus grosse portion si...). Dans l'ensemble, la gent ailée fonctionne dans la paix. Quant au petit écureuil, il s'énerve beaucoup et tente de faire peur pour protéger son garde-manger. Il plonge sous la neige et en ressort quelques pieds plus loin, au milieu des oiseaux. Ceux-ci lui font la révérence et picorent sur la butte voisine. Mais vienne le gros écureuil noir et c'est le jeune pour de longues minutes. La volière se déplace dans les arbres. C'est seulement lorsque le gros gourmand est repu qu'un minimum de liberté alimentaire est rétabli.

Les hommes, sur ce plan, font-ils mieux que les granivores? Les plus forts n'ont-ils pas tendance à limiter la liberté des autres? Les progrès des trente dernières années auraient-ils laissé persister ce petit problème? Qu'en pensez-vous, quinquagénaires bien pensants?

LIBRE OPINION

Le Québec en attente d'une constitution

Jean-Louis Bourque

politologue

Le Québec vit présentement dans une drôle de situation au point de vue juridique et politique: il n'a toujours pas adhéré à la nouvelle constitution du Canada, rapatriée unilatéralement de Londres malgré l'opposition presque unanime de l'Assemblée nationale du Québec, en 1981. Est-ce un mal nécessaire? Peut-on longtemps être membre d'un Etat fédéral sans adhérer à sa constitution tout en étant régi par cette constitution?

La première question à laquelle il faut une réponse est celle de l'importance d'une constitution. Est-ce un exposé de grands principes philosophiques vagues et passe-partout avec lequel tout le monde est d'accord, et, dans ce cas, pourquoi ne pas y adhérer? Est-ce au contraire un document de base qui constitue réellement un pays en décrivant clairement son mode de fonctionnement? Si c'est le cas, et si l'adhésion du Québec semble si problématique, pourquoi rester membre d'une Confédération dont on ne peut accepter le mode de fonctionnement?

La constitution d'un pays, c'est le texte le plus fondamental et le plus important qui soit parce que c'est celui-là même qui influence directement et quotidiennement la vie des peuples et des sociétés. La constitution d'un pays renferme les lois, les chartes et les textes fondamentaux qui déterminent la forme et les limites du gouvernement, qui déterminent l'étendue des pouvoirs de l'Etat et qui définissent les principes de la souveraineté nationale, c'est-à-dire pourquoi et comment un peuple a le pouvoir de décider par lui-même de ce qui est bon pour lui.

C'est la constitution qui détermine quelles sont les langues qui sont officielles, à qui on doit payer les impôts et comment; qui s'occupe de l'agriculture, du transport, de l'armée, des villes, de la culture et de l'éducation, du commerce, de la monnaie, des relations internationales et de la politique étrangère, de déterminer quels sont les pouvoirs et les devoirs des citoyens, etc. Elle a donc présence sur toutes les autres lois (...)

Le problème constitutionnel canado-québécois

Que le peuple québécois se sente tenu à l'écart et peu concerné par la question constitutionnelle ne saurait surprendre: comment s'af-

firme la légitimité d'une constitution qui prétend régir deux peuples alors que l'un de ces deux peuples n'a pour ainsi dire pas participé à son élaboration, et qu'aucun de ces deux peuples ne l'a démocratiquement acceptée, que le Parlement de l'un de ces deux peuples n'y a jamais adhéré. Toute l'histoire du Canada et du Québec butte sur cette double question: la reconnaissance même de notre existence en tant que peuple libre, complet et maître de ses destinées et la soumission coloniale à une constitution qui ne nous convient pas. Cette question a été au centre même du psychodrame canadien-québécois incarné pendant vingt ans par le tandem Trudeau-Lévesque et elle le demeurera tant que le Québec n'aura pas compris que son destin national est lié au choix constitutionnel qui se présente à lui: adopter sa propre constitution ou accepter et subir celle des autres de façon minoritaire.

Autrement dit, le Québec a le choix de devenir un pays indépendant, « libre, complet et reconnu » ou de demeurer une province de plus en plus comme les autres, au mieux l'une des cinq régions du Canada où l'on parle (encore) le français, et dont on pourrait exploiter l'aspect de curiosité touristique et folklorique en Amérique du Nord. Il serait abusif de déduire du NON à la question alambiquée du référendum de 1980 que le Québec a dit OUI à la diminution de ses pouvoirs, OUI au bilinguisme et au multiculturalisme et donc à l'assimilation en douce, et NON à un droit de veto adulte et responsable. Rien ne peut permettre de penser que le gouvernement du Québec ait le mandat de renoncer à ses responsabilités et à ses devoirs envers le peuple québécois, dans la perspective de son cheminement et de son développement historique. Ce gouvernement pourrait-il cependant décider d'adhérer à la constitution et à une formule d'amendement sans consulter le peuple du Québec?

Le peuple est absent des grands débats

Ceci revient à se demander quels sont les limites du pouvoir d'un gouvernement démocratiquement élu. La plupart du temps, les électeurs ne savent pas trop pourquoi ils portent tel parti au pouvoir: les raisons peuvent varier d'un groupe à l'autre, d'un citoyen à un autre à tel point que l'on en arrive à mieux savoir pourquoi on se débarrasse d'un gouvernement que pourquoi on en élit un autre.

Deux choses sont alors faussées: la légitimité des initiatives du gouvernement en place (a-t-il véritablement le droit de tout faire « sauf de changer un homme en femme »?); le bon fonctionnement de la démocratie représentative (les dirigeants que l'on choisit pour tel ou tel programme, tendance ou philosophie politique, ont-ils le droit d'en changer en cours de route et d'en arriver à faire les politiques de leurs adversaires?).

Cette ambiguïté du processus électoral, combinée à l'effet des joutes publicitaires qui tiennent lieu de campagne électorale, permettent de comprendre pourquoi les questions les plus fondamentales échappent au peuple qui en réalité devrait être le seul détenteur réel de la souveraineté. Le choix du montant et de l'orientation des dépenses militaires échappe au processus démocratique des élections, le choix du libre-échange ou du protectionnisme, les choix de politique étrangère et surtout le choix fondamental, celui de sa constitution, échappe au peuple!

Le gouvernement libéral de Robert Bourassa n'a reçu aucun mandat de la population pour intégrer le Québec au Canada, pas plus que René Lévesque n'en avait reçu pour l'en sortir. Monsieur Lévesque était démocrate. Il a préféré consulter la population par voie référendaire. Il aurait pu à toutes fins utiles sortir le Québec du Canada en disant que la population qui l'avait élu connaissait son programme et savait qu'elle élisait un gouvernement indépendantiste.

La population qui a porté le gouvernement Bourassa au pouvoir l'a fait en sachant plus ou moins comment il piloterait ce dossier capital et vital pour l'avenir du peuple du Québec. Les seuls qui pourraient l'empêcher de signer n'importe quoi sont ceux qui l'ont porté au pouvoir, c'est-à-dire l'establishment financier, plus la minorité anglophone qui expriment bien peu leur point de vue sur ce sujet et qui en minimisent l'importance.

Dans un contexte où tout le monde répète que cette question n'est pas prioritaire, qu'elle est plus ou moins importante (même Pierre Marc Johnson a déjà dit que l'on ne se battait pas dans les autobus pour cette question) alors que bien des immigrants savent qu'elle est vitale et fondamentale parce qu'elle concerne tout le monde, parce qu'elle est la loi fondamentale des lois d'un pays. Monsieur Bourassa reste sur la défensive. Il ne parle plus de PEUPLE, mais de « société distincte », ce qui est une tautologie. Il tente de sauver les meubles en demandant que soient protégés les quelques pouvoirs secondaires que possède encore le Québec par une limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. L'essai de réparer les erreurs des « grands stratèges » péquistes qui, dans leur grande naïveté, ont échangé le droit de veto que le Québec exerçait dans les faits, même sans l'avoir explicitement, contre une mise en état de minorité permanente que les autres provinces ont immédiatement exploitée en mettant au point, avec le gouvernement fédéral, l'accord qui a permis le rapatriement unilatéral. Ce fut la « nuit des longs couteaux ».

Le Québec serait-il mieux protégé s'il obtenait de nommer trois des neuf juges de la Cour suprême? Comment trois juges sur neuf pourraient-ils véritablement influencer sur les destinées du peuple canadien et de la Confédération canadienne? Combien de juges seront de langue française et de culture québécoise? Est-il pensable d'avoir en plus des trois juges du Québec, un juge francophone du Manitoba et un de l'Acadie? Les juges pourront-ils sauver ce qui n'est plus dans les textes de la constitution? La Cour suprême a déjà déclaré inconstitutionnels certains articles de la loi 101. Rien ne laisse présager qu'elle protégerait les pouvoirs actuels du Québec même si les provinces anglaises en acceptaient le principe. Comment Bourassa pourrait-il signer une telle démission? Comment pourrait-il accepter d'être celui qui a livré le Québec pieds et poings liés, alors que, depuis 225 ans, personne n'a jamais osé le faire?

Que veut le Canada, maintenant que le Québec a dit NON à la souveraineté-association dont il était si proche? Que le Québec devienne une province comme les autres, une des cinq grandes régions du Canada avec une administration locale et régionale et qu'il se fonde dans la grande culture canadienne? La vision de l'ancien premier ministre Trudeau se résume désor-

mais à peu près à ceci: « One State, One Nation, One Language! » Un Etat unitaire et centralisateur, le Canada; un peuple, le peuple canadien... anglais; une culture: la culture américaine; une langue, avec une tolérance de bilinguisme et de multiculturalisme pour donner aux Québécois et à la diaspora francophone une voie d'extinction acceptable.

Monsieur Mulroney cherche un « règlement honorable » pour le Québec, « dans la paix et la dignité ». Que propose son gouvernement aux Canadiens? Il n'est pas pressé de le dire! Que veulent les provinces canadiennes-anglaises? Fortes de leur pouvoir, le problème ne les intéresse guère: le Québec n'a qu'à devenir une province bilingue, c'est-à-dire de plus en plus anglophone. (Comment 2% de francophones résisteraient-ils à 98% d'anglophones en Amérique du Nord?) Ce n'est même plus un « carré de sucre à côté d'un hectolitre de café! » Le Québec devrait accepter de recevoir des réfugiés et des immigrants unilingues anglophones (des Tamouls, par exemple) qui chercheront à s'intégrer à la majorité canadienne et serviront les intérêts de la minorité anglophone du Québec contre les intérêts de la majorité francophone en appuyant l'affichage unilingue anglais, le système d'éducation parallèle, les journaux, la radio et la télévision anglaises.

Le Québec devrait accepter de perdre certains de ses pouvoirs dans les domaines de juridiction partagée. Le Québec devrait accepter de voir son développement contredit par le pouvoir énorme de dépenser du gouvernement fédéral. Le Québec devrait accepter de voir Radio-Canada noyer systématiquement Radio-Québec sous l'énormité de ses moyens financiers. Québec devrait se contenter d'accepter les décisions du CRTC en matière de contingentement des émissions francophones sur les ondes des radios québécoises. Le Québec, renvoyé dans les ligues mineures, accepterait-il de ne plus jouer dans les ligues majeures? Mais au fond, le Québec est-il libre d'adhérer ou de ne pas adhérer à la constitution canadienne? Y est-il soumis tant qu'il n'y a pas souscrit? Tout donne à penser que OUI puisqu'elle est en vigueur et qu'au nom de cette constitution, la Cour suprême a pu déclarer inconstitutionnels certains morceaux des lois québécoises.

La solution au dilemme: l'indépendance du Québec

L'adhésion du Québec est-elle nécessaire pour qu'on puisse passer à l'étape suivante, la réforme de cette vieille constitution? Si le Québec adhère, en tant que province, soit une sur dix, ou même en tant que région, soit une sur cinq, quel poids politique aura-t-il pour influencer la réforme envisagée? Il sera nettement soumis au vote démocratique dont il aura accepté les règles du jeu. Il aura accepté sa soumission. Si le Québec n'adhère pas, cela portera-t-il à conséquence? Aura-t-il part aux négociations de modification de la constitution? A titre de quoi? De consultant? D'observateur? De membre sans droit de vote? Il sera soumis, mais contre son gré, à des modifications décidées sans lui. Il sera contraint à la soumission. Par qui? Par quoi? Et si la soumission s'avère trop coûteuse, pourra-t-il tirer les conséquences du fait qu'il n'a pas signé la constitution, ne plus s'y soumettre et faire sa propre constitution? Le peuple seul a la réponse. Encore faudrait-il qu'on lui pose la bonne question!

BILLET

Papa ou... Albert?

« A rose, by any other name, would smell just as good. » Maybe. But a daddy (or mommy), by any other name, just don't feel half as good.

Parmi les innombrables joies que nous apportent nos enfants, il en est une, particulière, qui me fascine depuis la toute première fois que je l'ai ressentie. La première fois que j'ai entendu ma petite fille m'appeler « papa », mon coeur a chaviré. (...)

Aussi, est-ce avec une incompréhension totale que j'observe cette « mode » de enfants qui ont abandonné, ou plutôt à qui l'on a fait abandonner l'usage de ces deux plus beaux et plus doux noms de toutes les langues: papa et maman. On les a remplacés par Albert et Marie-Louise. Le tutoiement ultime.

Pourquoi? Au nom de quel nouveau principe socio-culturel-pédagogique cette tendance se propage-t-elle? Si c'est par esprit d'égalitarisme, on oublie que les enfants ne sont pas nos égaux. Dans tous les domaines importants ils nous sont bien supérieurs. De toute façon, ce ne sont pas les enfants qui sont les instigateurs de ce nouveau dada social. Ils n'en sont que les victimes, les perdants. Les parents aussi, pour la très grande majorité sont des victimes et des perdants (l'inverse du crime sans victime, les victimes sans crime) parce qu'ils ne font que suivre la vague, sans comprendre et sans s'interroger.

Comme le tutoiement généralisé a appauvri la langue française, l'abandon des mots « maman et papa » appauvrit la tendresse humaine.

Jacques CARDIN
Saint-Aimé, Qué.



le café Laurier
394, Laurier ouest,
Montréal 273-2484

La Presse		
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Entièrement imprimé sur papier recyclé. Port de retour garanti.		
RENSEIGNEMENTS	285-7272	
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h		Commandes ou corrections
REDICTION	285-7070	grandi au vendredi de 8h à 17h
PROMOTION	285-7100	285-7111
COMPTABILITE	285-6892	GRANDES ANNONCES
Grandes annonces	285-6900	Détailants
Annances classees		National Tele-Press
		Vacances, Voyages
		Carreres et professions
		nomination
		285-7202
		285-7306
		285-7265
		285-7320

Irangate: Israël a joué un rôle moteur

AFP et UPI WASHINGTON

Contrairement à ce qui a été dit jusqu'ici, Israël a joué un rôle moteur dans les tractations secrètes entre les États-Unis et l'Iran...

C'est ce qui ressort d'un document officiel publié hier par le Washington Post. Il s'agit du compte-rendu d'un entretien en date du 29 juillet 1986 entre le vice-président américain George Bush et le responsable israélien Amiram Nir...

Le memo, très détaillé et rédigé par Craig Fuller, chef de cabinet de M. Bush, contredit ouvertement ce qu'a toujours affirmé le président Ronald Reagan...

Selon le Post, Amiram Nir, conseiller pour le terrorisme du gouvernement israélien, a dit à Bush qu'Israël avait « active les canaux » de communication en Iran...

Cette révélation, venant après la récente publication du rapport préliminaire d'une commission sénatoriale, apporte des arguments supplémentaires à ceux qui ont toujours cru, contrairement à ce qu'affirmait la Maison-Blanche...

Elle coïncide en outre avec la publication dans la presse américaine de commentaires de plus en plus sévères sur cette affaire et de plus en plus pessimistes sur les deux dernières années de la présidence Reagan.

Dans une analyse à la une, le Washington Post qualifiait hier de « débâcle » l'affaire des ventes d'armes à l'Iran et stigmatisait la « naïveté » des responsables américains qui se sont fait totalement « rouler » par Téhéran.

Le quotidien note le rôle important joué par M. Reagan dans les tractations et estime que l'affaire des fonds détournés vers les contras anti-sandinistes ne peut que susciter au cours des prochains mois des nouvelles révélations embarrassantes pour sa présidence.

De son côté, le New York Times, toujours en première page, relevait hier la « perte de confiance » qui se fait sentir à la Maison-Blanche dont le « désarroi et la passivité augurent mal de l'avenir ».

« Personne ne sait plus ce qui se passe ici », affirme un responsable de la présidence cité par le quotidien new-yorkais, selon lequel il sera difficile de remplacer les conseillers du président qui sont en train de quitter la Maison-Blanche.

Les commentateurs réaffirmaient d'autre part que l'Irangate avait entraîné une sérieuse perte de la crédibilité américaine à l'étranger — notamment dans la lutte antiterroriste — et parmi les pays arabes modérés au Proche-Orient. En outre, l'aide aux contras est menacée, les relations avec Israël se tendent et l'Iran progresse militairement face à l'Irak...

Enfin, sur le plan intérieur, la poursuite d'au moins quatre enquêtes parallèles à Washington au cours des prochains mois ne pourra que nuire à la Maison-Blanche et aux chances électorales du Parti républicain en 1988.



Les journaux philippins d'hier tiraient tous sur l'échec des négociations sur le cessez-le-feu et appréhendaient la reprise des combats.

Cory Aquino cherche à isoler les dirigeants communistes

Début des négociations avec les rebelles musulmans

Reuter, AFP et AP MANILLE

L'armée philippine se trouvait sur le pied de guerre hier, à l'expiration de la trêve de 60 jours conclue avec les rebelles communistes...

Ainsi, le gouvernement et les rebelles musulmans entament aujourd'hui des entretiens sur l'autonomie du sud de Mindanao et des îles voisines...

Les trois principaux groupes armés musulmans, le Front national de libération Moro (MNL), le Front islamique de libération Moro (MILF) et les MNL-reformistes, seront représentés à ces conversations...

M. Pimentel a déclaré à la presse que le gouvernement abordait les entretiens sur la portée et la nature de l'autonomie, l'esprit

ouvert. « L'idée est de parvenir à une paix sans morceler la souveraineté et l'intégrité territoriale de la république des Philippines », a-t-il indiqué.

Capitalisant sur son triomphe au référendum du 2 février, la présidente Aquino apparaît décidée à isoler les dirigeants communistes « qui tournent le dos au peuple et à son désir de paix ».

« Le gouvernement laissera la porte ouverte à la paix, mais il ne pourra pas céder à des revendications injustifiées », a déclaré à la presse Teofisto Guingona, chef de la délégation gouvernementale qui a négocié le cessez-le-feu avec la guérilla communiste.

Les deux parties, engagées dans un conflit qui dure depuis 18 ans, sont prêtes à reprendre les armes, mais on ne signale pour l'instant aucun incident.

Un porte-parole militaire a précisé que les commandants régionaux avaient reçu la consigne de faire preuve de grande vigilance, mais de ne pas lancer d'offensive majeure contre les rebelles.

Le chef d'état-major, le général

Fidel Ramos, a déclaré, de son côté, que l'armée, réticente devant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, dont elle redoutait un renforcement de la guérilla, était prête « à frapper dur ».

L'armée a en outre publié hier un document secret du PC philippin prouvant que les rebelles communistes n'avaient accepté le cessez-le-feu que pour « éviter d'être politiquement isolés » et pour lancer une vaste campagne de propagande anti-gouvernementale.

Parallèlement, le gouvernement lancera le 25 février, premier anniversaire de l'arrivée de Mme Aquino au pouvoir, un programme d'un montant de 22,1 milliards de pesos prévoyant la distribution de terres, de sommes d'argent et d'emplois aux rebelles qui déposeraient les armes.

Le gouvernement Aquino a également annoncé hier la mise en oeuvre d'une réforme agraire qui portera sur l'expropriation, avec indemnisation, d'un million et demi d'hectares de terres non cultivées ou placées sous séquestre, au cours des trois prochaines années. La réforme agraire est l'une des demandes essentielles de la gauche philippine.

Plus de \$65 millions ont été collectés pour les contras

selon AFP et UPI WASHINGTON

Ce sont au total plus de \$65 millions qui ont été collectés par les « cow-boys » de la Maison-Blanche auprès de gouvernements étrangers ou prélevés sur les profits des ventes secrètes d'armes à l'Iran...

Les contras combattant le régime sandiniste n'ont cependant eu accès à ce jour qu'à \$7 millions. Une grande partie des fonds est encore détenue dans des comptes bancaires en Suisse, tandis qu'une autre partie a disparu entre les mains d'intermédiaires, voire a été utilisée pour financer des opérations clandestines israéliennes, ajoute le magazine. Les pistes se croisent tellement qu'il

faudra peut-être un an pour débrouiller l'écheveau, souligne l'hebdomadaire.

Les enquêteurs de commissions parlementaires ont déjà identifié plusieurs titulaires de comptes en Suisse utilisés pour ces opérations: le lieutenant-colonel Oliver North, limogé de son poste à la Maison-Blanche en novembre, le général en retraite Richard V. Secord, et l'ancien agent de la CIA Thomas Clines.

D'autre part, selon l'hebdomadaire portugais Expresso, plus de mille tonnes d'armes commandées en 1985 au Portugal par une compagnie américaine pour l'armée hondurienne ont en fait été illégalement détournées pour les contras.

Par ailleurs, cinq pays d'Amérique centrale et les quatre pays membres du groupe dit de Contadora vont participer — sans illusions — avec les douze membres de la CEE à la troisième conférence ministérielle CEE-Amérique centrale aujourd'hui et demain à Guatemala.

La réunion ne promet guère de surprises. La CEE a fait connaître d'avance les limites de sa possible coopération dans le domaine économique, bien inférieure aux souhaits des Centro-américains. Sur le plan politique, les Européens n'apparaissent pas décidés à prendre des initiatives susceptibles d'aider les pays de la région à dépasser leurs profondes divisions.

Les travaux préliminaires pour la rédaction d'un document politique ont ainsi buté d'emblée sur les querelles entre le Nicaragua, le Salvador, le Honduras et le Costa Rica. « C'est toujours la même vieille histoire », a commenté un diplomate européen déçu.

Pourtant, il y a deux ans, la réunion de San Jose de Costa Rica de septembre 1984, avait marqué la première entrée en force de la CEE dans l'arrière-cour des États-Unis, provoquant beaucoup d'espoirs dans la région, et un vif mécontentement du gouvernement des États-Unis.

Botha en difficulté après la pire bévue de sa carrière

UPI et Reuter JOHANNESBURG

Le président Pieter Botha fait face à une vague de condamnations sans précédent après qu'il eut accusé le président de la plus grande banque du pays de financer des publicités favorables au Congrès national africain (ANC, interdit).

C'est sous le couvert de l'immunité parlementaire que M. Botha avait mercredi mis en cause M. Chris Ball, chef de la Banque Barclays. Citant des « milieux radicaux de gauche », il n'a fourni aucune preuve étayant ses allégations.

Même pour des juristes fidèles au Parti national, il s'agit là d'une « bévue énorme », peut-être la pire de la carrière politique de M. Botha. Les milieux d'affaires et la presse exigent des excuses immédiates, voire sa démission pour une conduite indigne de la présidence.

Le Front démocratique uni (UDF), principale organisation d'opposition légale, a démenti que M. Ball ait participé au financement de la campagne publicitaire en faveur de la légalisation de l'ANC, qui a coûté \$48 000. Les annonces ont d'ailleurs été jugées conformes aux sévères restrictions imposées à la presse selon l'état d'urgence.

À la suite des accusations de M. Botha, la famille de M. Ball a reçu des menaces de morts, quatre succursales de Barclays ont été visitées par des vandales. En outre, la

banque craint un boycottage massif des Blancs si son démenti n'est pas entendu.

D'autre part, le Parti national herstigé (HNP) a décidé de désigner ses propres candidats aux élections législatives réservées aux Sud-Africains blancs, faisant sombrer le projet d'une alliance ultra-conservatrice en renforçant la position du Parti national au pouvoir.

Louis Stofberg, unique représentant du HNP au Parlement, a déclaré que les dirigeants de la formation avaient pris cette décision samedi après avoir jugé nulles les chances de conclure un accord électoral avec le Parti conservateur (CP) en vue du scrutin du 6 mai.

Les candidats du HNP et du CP s'opposent dans bon nombre de circonscriptions, ce qui aura pour effet de diviser le vote de la droite et d'alléger la pression exercée sur les candidats du Parti national.

Les négociations menées durant plusieurs semaines ont échoué parce que le Herstigé préconisait une simple alliance électorale, alors que le CP prônait une fusion complète.

Les conservateurs détiennent 18 sièges à la Chambre blanche du Parlement, contre 127 au Parti national. Le CP et le HNP militent tous deux en faveur d'un retour à l'apartheid vieille manière et s'opposent l'un comme l'autre aux timides réformes du président Botha. Ils se séparent toutefois sur plusieurs points d'ordre idéologique.

Les Palestiniens sont autorisés à manger la chair de leurs morts

AFP, AP et Reuter BEYROUTH

Cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah, parti chiite pro-iranien, a répondu hier à l'appel des 25 000 Palestiniens assiégés depuis octobre dernier dans le camp de réfugiés de Bourj al-Brajneh, à Beyrouth, en les autorisant à se nourrir de la chair de cadavres humains « depuis qu'il n'y a plus ni chiens ni chats dans le camp ».

Selon le Fatah, deux enfants sont morts de faim hier à Bourj al-Brajneh.

Dans une déclaration, Cheikh Fadlallah a affirmé qu'il était « absolument interdit de se nourrir de chair humaine, sauf en cas de nécessité extrême résultant de l'absence de tout aliment qui sauvegarderait la vie, à l'exception de la chair humaine morte ».

À Alger, Yasser Arafat, le président du comité exécutif de l'OLP, a mis en garde les « responsables des massacres de Palestiniens au Liban », les menaçant de « la colère d'un peuple persécuté et victime de toutes les injustices du monde ».

Dans un discours prononcé à l'ouverture du congrès de l'Union des écrivains et journalistes palestiniens, M. Arafat a souligné que « les Palestiniens sont au bout de leur patience », et qu'ils « finiront par brandir un jour leur épée contre tous les traités de cette nation arabe ».

De son côté, le poète palestinien Mahmoud Darwiche, président de l'Union des écrivains et journalistes palestiniens (UGEJP), a lancé un appel aux « intellectuels du monde entier », leur demandant d'intervenir pour mettre fin « aux massacres et aux tueries » dans les camps de réfugiés.

« Nous n'avons pas le droit de dire que nous n'avons pas vu, que nous ne savons pas. Tout se passe au grand jour, devant nous », a-t-il dit.

Les combats se poursuivaient entre-temps autour de Bourj al-Brajneh et du camp voisin de Chatila. Quelque 300 Palestiniens massés devant le siège des observateurs militaires syriens à Beyrouth demandaient la levée du siège des camps de la capitale et du Sud-Liban. Les groupes palestiniens basés à Damas demandaient à la Syrie et aux « parties concernées » de faire pression pour amener Amal à « appliquer le plan iranien ».

Cependant, Cheikh Mohammad Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite libanais, affirmait que la demande faite par les assiégés palestiniens aux chefs religieux de les autoriser à se nourrir de chair humaine est « démagogique » et « vise à provoquer certaines parties libanaises ».

Dans une déclaration, le cheikh Chamseddine indiquait qu'il mettait « tout en oeuvre pour dissocier l'aspect humanitaire de l'aspect militaire et politique dans la guerre des camps », mais qu'« il était inadmissible que l'autorité des religieux soit exploitée à des fins politiques ».

« Nous agissons constamment pour obtenir le ravitaillement des camps palestiniens en vivres et médicaments malgré l'apreté des combats qui s'y déroulent. Nous l'avons déjà obtenu à plusieurs reprises et nous venons de traiter de cette question avec les parties concernées », a indiqué le dignitaire religieux qui venait de recevoir le chef militaire d'Amal, M. Akl Hamiye.

La « guerre des camps » au Liban a « pris la tournure d'une épopée, mais c'est une épopée de la mort et de la douleur », a déclaré Yasser Arafat à Alger, ajoutant que les Palestiniens ont subi « trois Sabra et Chatila (camps de réfugiés où furent massacrés des centaines de Palestiniens lors du siège israélien de Beyrouth en septembre 82) commises par des mains arabes, sur une décision arabe ».

Amnistie partielle: le double objectif de Gorbatchev

AFP et Reuter MOSCOU

L'amnistie partielle, dont ont déjà bénéficié plusieurs dizaines de dissidents soviétiques, semble répondre à un double souci du Kremlin: renforcer en Occident l'image de libéralisation de l'URSS et battre en brèche le front des « conservateurs » hostiles aux réformes intérieures prônées par Mikhaïl Gorbatchev, estiment les analystes à Moscou.

Après avoir multiplié pendant un an les propositions en matière de désarmement, le N° 1 soviétique tente aujourd'hui de sensibiliser les opinions occidentales sur le terrain des droits de l'Homme. Sans aller jusqu'à décréter une amnistie générale, réclamée par l'académicien Andreï Sakha-

rov, chef de file de la dissidence, M. Gorbatchev a sans doute voulu illustrer par un geste concret ses appels à une « démocratisation » de la société soviétique.

Cinq jours seulement après un plenum du Comité central du PCUS où le chef du Kremlin avait condamné avec une vigueur sans précédent les méthodes stalinienne, un décret du Soviet suprême (parlement), adopté le 2 février, a permis à au moins 43 dissidents de retrouver la liberté. Ce décompte a été réalisé hier par l'épouse de M. Sakharov sur la base des seuls coups de téléphone et télégrammes reçus des personnes relâchées ou de leur entourage.

L'épouse du prix Nobel de la paix n'avait cependant pas exclu que cette liste puisse s'allonger au cours des prochains jours. « De nombreux autres (prisonniers de conscience) pourraient actuellement se

trouver dans des trains venant du Grand-Nord ou d'Extrême-Orient », avait-elle estimé.

L'un des dissidents libérés, l'écrivain Sergueï Grigoriants, 45 ans, a d'ailleurs indiqué qu'un gardien de la prison de Tchistopol (600 km à l'est de Moscou) — où il purgeait depuis 1983 une peine de sept ans de réclusion — l'avait informé de l'élargissement de 51 détenus, sans que l'on puisse savoir si ce nombre incluait des prisonniers de droit commun.

Le pouvoir soviétique, qui souhaite réunir à Moscou une conférence internationale sur les droits de l'Homme, est conscient du fait que cette proposition est inacceptable pour l'Occident sans un net relâchement de la répression en URSS. Mais pour l'heure, aucun progrès notable n'est signalé dans un autre domaine qui

tient à coeur aux gouvernements occidentaux, celui de la liberté d'émigrer pour les juifs d'URSS.

Sur le plan intérieur, la libération d'un nombre important de dissidents tend à rendre plus crédibles les appels de Mikhaïl Gorbatchev à la « transparence » et à la critique des maux dont souffre la société soviétique. D'autant que bon nombre de ces contestataires ont été envoyés en camp pour avoir tenu des propos ou diffusé des écrits dont la teneur ne dépasse pas les vérités aujourd'hui énoncées par la propagande officielle.

Cela explique l'intention du Kremlin, révélée à Vienne par le ministre de la Justice, M. Boris Kravtsov, d'assouplir la législation relative aux délits de « propagande anti-soviétique » et de « diffamation envers l'État ».

La rénovation de la Sixtine : une tempête au paradis

Au milieu d'un débat passionné, le Vatican autorise la visite des célèbres fresques en voie de restauration

MICHEL VIATTEAU
Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

L'ascenseur sans toit monte lentement au milieu de poutrelles d'acier et de planches mal rabotées, mais c'est Eve qui attend à l'arrivée et on pourrait presque la toucher du doigt, là où Michel-Ange l'a peinte il y a 475 ans : sur le plafond de la chapelle Sixtine.

Dans un geste sans précédent, le Vatican a invité plusieurs groupes de journalistes accrédités au Saint-Siège à monter sur le pont mobile où une équipe de restaurateurs travaille depuis six ans pour enlever des fresques l'épaisse couche de suie déposée au cours des siècles par les fumées des bougies et lampes à huile.

Cette opportunité exceptionnelle n'était pas due uniquement à la courtoisie des restaurateurs : une tempête de critiques secoue le Paradis, et les responsables des travaux ont choisi de montrer à la presse les résultats de leurs efforts pour mieux repousser les accusations dont ils font l'objet.

Un hasard a voulu que la visite suive de près la publication dans le New York Times et dans le quotidien romain La Repubblica d'une lettre ouverte du professeur James Beck, historien d'art de l'université Columbia, invitant le directeur des travaux de restauration, M. Gianluigi Colalucci, à arrêter les éponges et les pincesaux qui risquent, selon le savant américain, d'enlever certaines parties des peintures réalisées ou retouchées par Michel-Ange selon la technique *a secco* (lorsque le mur n'est plus humide et que l'on ne peut plus utiliser la technique *a fresco*).

Un débat passionné

Le professeur Beck mettait en garde M. Colalucci contre un raisonnement selon lequel, les travaux étant à mi-chemin, on ne pouvait plus faire autrement que d'aller jusqu'au bout. « Un verre à moitié plein est toujours meilleur qu'un verre vide », écrivait-il. Et

il félicitait le restaurateur italien d'avoir révélé ses graves doutes sur la conduite de la restauration. « Ce n'est pas vrai », s'est contenté de dire aux journalistes M. Colalucci. Selon un autre responsable, l'historien d'art Fabrizio Mancinelli, le professeur Beck a « interprété perfidement une phrase maladroite » de M. Colalucci.

Mais l'universitaire américain n'est pas le seul à mettre en doute les techniques utilisées à la Sixtine. Le professeur Alessandro Conti, qui enseigne la technique et l'histoire de la restauration à l'université de Bologne, vient de publier un livre sceptique, « Michel-Ange et la peinture à fresco », assorti d'une préface de Toti Scialoja, sous un titre éloquent : *perplexité pour la Sixtine*.

Il est vrai que le changement d'aspect qu'apporte aux fresques le célèbre solvant B-57 est si brusque qu'il provoque un choc psychologique. Le monde entier connaît une Sixtine patinée, brunâtre, quasiment monochrome. La suie et la colle disparues — la colle avait été appliquée encore au XVIe pour protéger les peintures et arrêter les infiltrations d'eau —, les personnages de Michel-Ange prennent des couleurs claires, vives, presque violentes.

Tintin ou Astérix

« On dirait Tintin ou Astérix », commente un journaliste italien irrévérencieux. Il exprime sans doute les vues d'une partie des touristes levant la tête vers la voûte qui représente l'histoire de l'Homme, de la Création au Déluge. « La crasse, c'était aussi de l'histoire, pourquoi l'enlever? », se demande-t-il.

Mais l'état-major des restaurateurs est là pour justifier l'extraordinaire voyage dans le temps qu'ils offrent aux visiteurs, placés dans la situation du pape Jules II lorsqu'il a découvert les peintures toutes fraîches en 1511. Il n'est pas vrai, assurent-ils, que les *a secco* soient altérés par le solvant destiné aux fresques : les zones peintes selon cette technique — ainsi que les retouches des fres-

ques faites par Michel-Ange lui-même — sont identifiées avant le début du traitement et restaurées selon une autre méthode.

Sur un segment du plafond, on peut observer six tons différents, selon le stade du traitement : on passe du marron sombre au vert clair. A certains endroits, on prélève de minuscules carottes qui sont ensuite photographiées sous l'éclairage au mercure. Les images agrandies montrent qu'un film de patine très fin reste encore sur les couleurs de Michel-Ange, garantissant que celles-ci n'ont pas été touchées.

Par ailleurs, les restaurateurs excluent absolument que le solvant puisse provoquer des altérations quelque temps après avoir été appliqué. La première lunette — petite voûte au niveau d'une fenêtre — a été nettoyée il y a six ans et on n'y a jamais observé aucune modification. D'autre part le solvant — appliqué sous forme de gel, ce qui empêche sa pénétration trop profonde et en même temps une évaporation trop rapi-

de — est enlevé avec une éponge après un temps précis et il n'en reste plus.

« Nous faisons régulièrement des analyses des eaux utilisées pour le traitement, indique par ailleurs un technicien et on n'y a découvert aucune trace des couleurs utilisées par Michel-Ange, dont nous connaissons exactement la composition par l'étude des carottes. Donc, le traitement ne touche pas la peinture, stabilisée par la réaction chimique entre l'hydroxide du calcium (CaOH2) et la dioxyde du carbone (CO2), créant une croûte de carbonate du calcium (CaCO3).

Les travaux, commandités entièrement par la télévision privée japonaise NTV, doivent continuer jusqu'en 1992. C'est le *Jugement dernier* qui permettra d'en porter un — définitif — sur la restauration, lorsque celle-ci révélera au monde les « véritables couleurs » du chef d'oeuvre le plus connu de Michel-Ange, sur le mur de l'autel.



Voici l'une des figures des fresques de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine: avant (figure du haut) et après restauration.

TELEPHOTO AP

Littérature

La manne d'automne du Conseil des Arts



RÉGINALD MARTEL

La manne d'automne du Conseil des arts du Canada est tombée récemment sur le livre québécois, ceux qui le font ou qui le vendent. En profitent les éditions du Belfroi de Québec, 3 230 \$ pour *Le Secret d'Emma* de Jean Renaud; et les éditions du Méridien, 2 670 \$ pour *Changer sans tout casser* de Suzanne Proulx.

Optimum Publishing, de Montréal, reçoit 6 000 \$ pour la traduction de *Trois Semaines dans le hall du Sénat* de Jacques Hébert. Ça fait cher la semaine.

Les plus importantes subventions aux périodiques culturels vont aux revues *Jeu*, 60 000 \$, *Liberté*, 35 000 \$, *Lettres québécoises*, 32 000 \$, *La Nouvelle Barre du jour*, 30 000 \$ et *Nuit Blanche*, 20 000 \$.

Pour la promotion et la diffusion de livres et périodiques canadiens, l'Association canadienne d'éducation de langue française reçoit 110 000 \$, l'Association des éditeurs canadiens 130 000 \$.

L'Université du Québec à Montréal aura 90 000 \$, subven-

tion égale à « la moitié du salaire d'un écrivain résident, jusqu'à concurrence de 9000 \$ » (sic), pour accueillir Madeleine Gagnon. En clair, ça veut dire qu'un écrivain de tout premier plan vaut 18 000 \$ par an. Aussi bien se faire flic à la Malbaie, ou conseiller politique à Saint-Jean. C'est plus payant et surtout plus excitant.



Suzanne Jacob

tion égale à « la moitié du salaire d'un écrivain résident, jusqu'à concurrence de 9000 \$ » (sic), pour accueillir Madeleine Gagnon. En clair, ça veut dire qu'un écrivain de tout premier plan vaut 18 000 \$ par an. Aussi bien se faire flic à la Malbaie, ou conseiller politique à Saint-Jean. C'est plus payant et surtout plus excitant.

Le printemps du Seuil...

Outre la *Passion de Galatée* de Suzanne Jacob, roman déjà paru, les éditions du Seuil annoncent quelques nouveaux titres pour les semaines à venir : un Christian Combaz, *le Cercle militaire*; un Luc Estang, déli-



Marcel Godin

leurs auteurs des prix littéraires. Il s'agit de *Maude et les fantômes*, de Marcel Godin, et d'un roman de Robert Baillie, *les Voyants*.

La collection Fictions s'enrichira des premiers romans d'Andrée Ferretti, *Resurrection en Paganie*, et de Jacques Marchand, *le Premier Mouvement*. Il y aura aussi la *Caquée*, du critique et dramaturge Guy Cloutier, et *les Trains d'exil*, de Rejean Bonenfant et Louis Jacob.

En poésie, des recueils de Michel Van Schendel, de Pierre Morency, d'Anne-Marie Alonzo, de Fernand Ouellette (*les Heures*, co-édition Champ Valon, de Jean Royer (*Depuis*



Fernand Ouellette

l'amour, co-édition La Table rase) et une rétrospective 1962-1982 de l'oeuvre de Gerald Godin.

Des essais aussi de Jean Royer, *Ecrivains contemporains IV*, de Heinz Weinmann, *Du Canada au Québec*, de Mikel Dufrenne, *De l'oeil et de l'oreille*.

Dans la nouvelle collection Théâtre, des pièces de Jean Basile, *Adieu... je pars pour Vizma*, et de Marco Micone, *Bilico*.

Et enfin, dans la belle collection de poche Typo, il y aura l'édition de la *Question du Québec* de Marcel Rioux, de la



Roland Giguère

Main au feu de Roland Giguère, du *Plat de lentilles* de Madeleine Ouellette-Michalska, de la trilogie *les Mongols*, de Jean Basile, et des *Montréalais* d'Andrée Maillet.

... et celui des Herbes rouges

Plusieurs titres aussi aux Herbes rouges. Dans la revue, des poèmes de Jean-Marc Degent, de Claude Paré; des essais d'André Roy, d'André Beaudet.

Aux éditions, des livres de poésie de Hugues Corriveau et de Normand de Bellefeuille et les textes parus et inédits de Jean-Marie Valiquette, mort à 19 ans.

Dans la collection Typo, on pourra découvrir ou redécouvrir *Au milieu, la montagne*, le roman de moeurs urbaines de Roger Viau paru en 1951, et *les Hypocrites* de Berthelot Brunet, premier roman, publié en 1945, d'une trilogie inachevée.

L'agenda des lettres

L'écrivain Bruno Roy sera l'animateur du cinquième atelier d'écriture de la Société littéraire de Laval qui aura lieu demain à 19 h 30 à l'école Val-des-Arbres.

Sous le titre *Extraits d'un livre chanté III*, Geneviève Letar-



Berthelot Brunet

te, auteur de *Station transit et Soleils rauques*, lira sa poésie le mercredi 11 février à 20 h à la galerie Dare-Dare, 1320 est, rue Laurier.

La Place aux poètes reçoit ce même mercredi au café-concert La Chaconne le poète, romancier et essayiste cubain Pablo Armando Fernandez. Le mercredi 18, Paul Chamberland et la *Société de conservation du présent*. Le 25, Marie Savard dans un panorama de ses écritures chantées, publiées et inédites.

Plus tard, le mardi 17 mars, l'université Concordia recevra à 20 h 30 à son campus Loyola le romancier canadien-anglais Hugh MacLennan, auteur de *Two Solitudes*, qui célèbre cette année son quatre-vingtième anniversaire de naissance.

Merci, cher auteur

Un auteur éminent — c'est un début, continuons le combat — a réagi favorablement à la dénonciation dans cette colonne d'un certain lexique québécois que prétendent imposer auteurs, journalistes et fonctionnaires. Vous savez, ces *auteures* et ces *professeures* que certains intellectuels, confondant langue et politique, prétendent imposer au peuple, qui n'en attend pas tant d'eux...



Hugh MacLennan

\$ 1 000 pour écrire pour les jeunes

...et la renaissance de Fantômas

BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne

Deux prix de \$ 1 000 récompenseront les gagnants d'un concours de littérature pour enfants ou adolescents. Organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) dans le but d'inciter les écrivains à écrire pour les jeunes et les adolescents, le concours comprend deux catégories. Les oeuvres destinées aux jeunes de 8 à 12 ans ne devront pas dépasser 150 pages. Celles visant les jeunes de 13 ans et plus ne devront pas dépasser 250 pages.

Les auteurs ont le choix entre le conte et le roman et devront utiliser un pseudonyme. Les manuscrits devront être présentés en cinq copies avant minuit le 27 mars, au secrétariat de l'ACELF, 1700 rue Sheppard, à Sillery. Les prix seront décernés lors du 40e congrès de l'ACELF, à Ottawa, en août prochain.

Renaissance de Fantômas

Soixante-onze ans après la parution, en 1915, d'une première édition anglaise de *Fantômas*, les aventures fantastiques du maître du crime intéressent encore assez le public américain pour que l'éditeur William Morrow en publie une édition révisée. Le premier *Fantômas*, paru en 1911, avait été écrit conjointement par Marcel Allain et Pierre Souvestre, deux journalistes français spécialisés dans le domaine naissant de l'automobile, à qui un éditeur avait commandé une série de cinq récits fantastiques reliés par un fait commun.

Comme fait commun, les auteurs ont imaginé un criminel, expérimenté et insaisissable, qui ne recule devant aucun crime chacun plus vicieux que le précédent. Par exemple, il avait un jour rempli d'acide sulfurique les parfumeuses d'un grand magasin à rayon. C'est à se demander si l'empoisonneur aux pilules Tylene n'avait pas lu *Fantômas*. Ce « maître de l'effroi » comme on l'avait surnommé, était traqué

par un maître-détective nommé Juve.

La parution du premier livre avait été précédée d'une campagne de publicité bien orchestrée: la France tout entière était pavée d'affiches annonçant l'arrivée de *Fantômas* et montrant un homme en habit de soirée avec une cape noire, le visage caché par un loup noir, et qui, poignard à la main, posait le pied sur une carte de la ville de Paris.

Chaque mois au cours des trois années suivantes, Allain et Souvestre pondaient une nouvelle aventure de leur héros en 382 pages. Les aventures de *Fantômas* ont connu un tel succès que la série s'est étendue à 32 volumes dont onze ont été écrits uniquement par Allain, après la mort de son partenaire en 1914. Les livres, tirés à 600 000 exemplaires, ont été traduits en vingt langues et réédités plusieurs fois.

Les aventures du « Roi de l'épouvante » ont immédiatement été portées à l'écran et René Navarre, qui personnifiait *Fantômas*, déclenchait des émeutes chaque fois qu'il se montrait sur un boulevard de Paris.

Sa popularité a fait qu'à un moment, en France, des gens en sont venus à penser qu'il existait vraiment et qu'il était vraiment responsable des crimes commis par un groupe de criminels anarchistes qu'on désignait sous le nom de « bande à Bonnot ». Des pétitions avaient alors été présentées au gouvernement demandant l'interdiction des romans *Fantômas*.

L'engouement du public pour *Fantômas* a fait que des poèmes ont été écrits sur lui, que des peintres l'ont pris comme sujet de leurs toiles. Guillaume Apollinaire avait fondé, dès 1912, un club des « Amis de *Fantômas* », le romancier Blaise Cendrars avait qualifié la série de « *Enéide moderne* » tandis que Jean Cocteau parlait d'un « *lyricisme absurde et magnifique* ». La surprise actuelle, c'est que *Fantômas*, qu'on croyait bien mort, soit en train de renaître. En anglais en tout cas.

Une revue d'histoire retrace l'évolution du hockey

Presse Canadienne

Le numéro d'hiver de la revue d'histoire Cap-aux-Diamants a été consacré entièrement aux sports et surtout au hockey, dans le cadre de Rendez-Vous 87. Les articles permettent de suivre l'évolution du hockey depuis le jeu de crosse pratiqué par les Indiens jusqu'à sa forme actuelle d'entreprise financière.

Jean Béliveau raconte sa vie à Québec, alors qu'il n'était encore que le Gros Bill et qu'il évoluait pour les Citadelles et les As de Québec. Les articles sont émaillés de photos souvent inédites notamment celles des célèbres hockeyeurs Joe Malone, Percy LeSueur et « Paddy » Moran. D'autres articles traitent de courses de chevaux, de régates, de billard, de la raquette, de golf et de la fondation du Yacht-Club de Québec en 1861. Cette luxueuse revue, publiée quatre fois l'an à Québec, est en vente en kiosque. La directrice de la revue Alys

Lebel a révélé que les quatre numéros de la revue cette année seraient tous des numéros spéciaux.

Palmarès français

Les bestsellers français de 1986 sont deux romans d'amour écrits par des femmes: « La maison de jade » de Madeleine Chapsal, chez Grasset et « Les yeux bleus cheveux noirs » de Marguerite Duras, aux Éditions Minuit. Les quatre livres suivants ont tous été publiés chez Gallimard: « L'étudiant étranger » de Philippe Labro, Prix Interallié; « Station balnéaire » de Christian Giudicelli, Prix Renaudot; « Le salon du Wurtemberg », de Pascal Quignard et « Bille en tête » d'Alexandre Jardin, Prix du premier roman.

« Une ville immortelle » de Pierre-Jean Remy, Grand prix du roman de l'Académie française, publié chez Albin Michel, est le septième au palmarès avec 80 000 exemplaires vendus. Il est suivi de près par « L'évangile fou du roi »

de Jean-Edern Hallier, chez le même éditeur.

Le livre le plus rentable financièrement de 1986 en France est l'oeuvre conjointe de deux femmes: Régine Deforges et Geneviève Dormann, qui ont uni leur habileté pour produire un album de luxe sur la broderie: « Le livre du point de croix », neuvième au palmarès de 1986. Les éditions Albin Michel en ont vendu 60 000 exemplaires à 350 francs chacun ce qui équivaut à près de \$78 l'unité.

Romancière méconnue

Les oeuvres de Margaret Atwood figuraient l'an dernier sur la liste des bestsellers auprès de celles des meilleurs auteurs américains. Margaret Atwood est l'écrivain canadien dont les oeuvres se vendent le plus: elles sont traduites dans une vingtaine de langues. Et cependant elle est peu connue au Québec où un recueil de ses nouvelles, « L'oeuf de Barbe-Bleue » a été publié l'an dernier par les éditions Libre Expression. La revue *Châteline* de fé-

vrier se propose de nous faire connaître cette romancière élevée en Abitibi, où son père était entomologiste, qui a été un temps professeur de littérature à l'université Sir George Williams, à Montréal et qui est l'amie d'Anne Hébert et de Marie-Claire Blais.

Romancière populaire

Jackie Collins est une autre romancière populaire aux États-Unis et dont le plus récent livre « Le grand Boss » vient de paraître en français chez Libre Expression. Jackie est la sœur de l'actrice Joan Collins, vedette de la télé-série *Dynasty*. Le dernier livre de Jackie est l'histoire de Gino Santangelo, un homme qui, à l'instar de Al Capone, est devenu « grand boss » d'un empire de la pègre et qui, forcé de fuir le pays pour

échapper au fisc. Le « grand boss » abandonne son empire entre les mains de sa fille, née et élevée dans le luxe et qui devient une femme-gangster.

Réhabilitation

On vient d'apprendre par les journaux qu'une commission formée d'écrivains vient d'être créée à Moscou pour étudier les oeuvres de Boris Pasternak, en vue de leur publication en URSS. Pasternak est l'auteur de « Docteur Jivago », qui a mérité à son auteur le Prix Nobel de littérature en 1958, mais dont la publication a été prohibée en URSS parce que le livre décrit de façon sympathique les contre-révolutionnaires russes de 1917. La nouvelle de sa réhabilitation possible est le signe d'une importante évolution de la men-

talité soviétique. L'octroi du Nobel de littérature à Pasternak en 1958 avait déclenché la controverse littéraire probablement la plus violente du siècle.

Manuscrit

Pasternak avait mis dix ans - 1945 à 1955 - pour écrire le « Docteur Jivago ». Il avait attendu après la mort de Staline pour présenter son manuscrit à l'éditeur d'État qui l'avait accepté. Il avait ensuite vendu les droits de reproduction à l'étranger à Feltrinelli, un éditeur italien. Mais après examen, l'éditeur d'État a mis le livre au ban parce que le roman, qui se déroulait à l'époque de la Révolution en 1917, avait le tort, aux yeux des soviétiques, de représenter les contre-révolutionnaires sous des abords sympathiques.

POGORELICH, FRESK: Triste journée...

IVO POGORELICH, pianiste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Présentation: Orchestre Symphonique de Montréal, série « Recitals ».

Programme: Trois Sonates: do majeur, L.5 (Kk.406), mi majeur, L.17 (Kk.371), mi mineur, L.19 (Kk.508); Scarlatti Sonate no 11, en si bémol majeur, op.22; Beethoven Poèmes, op.32; Scriabine Prélude en do dièse mineur, op.45; Chopin Sonate no 3, en si mineur, op.58...Chopin

QUATUOR FRESK - Lars Fresk et Hans-Erik Westberg (violons), Lars-Gunnar Bodin (alto) et Per-Göran Skvett (violoncelle). Hier après-midi, Pollack Hall de l'université McGill. Présentation: Ladies' Morning Musical Club.

Programme: Quatuor no 16, en mi bémol majeur, K.428; Mozart Quatuor no 10 (1957); Hilding Rosenberg Quatuor no 12, en mi bémol majeur, op.127...Beethoven

CLAUDE GINGRAS

Le nom de Ivo Pogorelich, premier de cinq pianistes présentés cette saison en récital par l'OSM-impresario, avait plus que « vendu » la salle Wilfrid-Pelletier: il fallut ajouter 200 fauteuils sur la

scène. Mais, sans doute à cause de la tempête de neige, de nombreux fauteuils pourtant vendus étaient restés vides. Par ailleurs, le récital commença avec quinze minutes de retard. A 20 h, on accordait encore le piano (d'ailleurs, à l'entracte, on y travaillait toujours...). A 20 h 15, M. Pogorelich daigna enfin paraître. Sur le visage, dans la démarche même, l'air parfaitement ennuyé, style « Mon Dieu que la célébrité me pèse... ».

Le programme (un peu à la Horowitz) va de Scarlatti à Chopin, en passant par Beethoven et Scriabine. Un menu varié et, pourtant, tout est joué de la même façon: avec cette affectation, ces maniérismes, cette complaisance, ces rubatos étirés à l'infini (et presque pervers), ces points d'orgue interminables, toutes choses qui, pour les inconditionnels de « Pogo » accrochés à son souffle, autant que pour lui-même, tiennent lieu d'expression.

Le premier souci du pianiste semble être de faire « du beau

piano » et « du beau son ». Mais il n'y réussit guère: certains traits sont escamotés, le dernier mouvement de la Sonate op.58 de Chopin sera marqué d'un certain nombre de fausses notes, et puis, il y a, au départ, ce piano qui ne sonne pas très bien.

Dans le premier mouvement de la Sonate op.22 de Beethoven, le pianiste fait non pas une mais deux reprises (cette deuxième reprise ne figure pas dans le « Ur-text »). On n'en demandait pas tant. Mais, plus tard, dans la Sonate de Chopin, il nous épargnera la reprise au premier mouvement.

Ovation délirante, of course, suivie de je ne sais plus combien de rappels: trois Scarlatti, *Für Elise*, le *Rondo alla turca*...Le public a adoré, de toute évidence. C'est son goût. Je préfère le mien: cette façon de faire du piano et de la musique me paraît...infiniment...triste...

Triste journée, en vérité. Dans l'après-midi, j'écoutais le Quatuor Fresk, de Suède. Le premier-violon a tendance à jouer faux mais la sonorité collective reste pleine et cohérente. Le groupe n'a cependant aucune personnalité, il joue sans caractère, sans relief; il est même incapable d'articuler nettement les trilles. Le Quatuor du Suédois Hilding Rosenberg (le no 10: 30 minutes, et il y en a douze en tout!) est d'un ennui incommensurable. On se dit que l'oeuvre est peut-être en cause. Mais non: il n'est pas possible que le K.428 et l'Opus 127 soient aussi soporifiques.

Cinéma et télé: L'Allier déplore l'inertie du public

de la Presse Canadienne

Les milieux politiques canadiens et québécois considèrent la télévision et le cinéma comme un service public accessoire et ne se font aucune idée précise de leur évolution future, déplore l'ex-ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier.

M. L'Allier participait hier au colloque de la Fédération des réalisateurs et réalisatrices de la télévision et du cinéma, qui se déroulait à la maison de Radio-Canada, à Montréal.

« Le changement radical qui s'opère actuellement dans le monde des communications commande aux créateurs de films et d'émissions de s'impliquer dans le débat et de donner l'heure juste », a déclaré M. L'Allier, qui fut ministre des Communications de 1970 à 1975 sous M. Robert Bourassa.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

BERRI (St-Denis & Ste-Catherine) 288-2115
HENRI (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
I LOVE YOU (G) français 12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:20
LES FUGITIFS (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
BACH ET BOTTINE (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00
DOWN BY LAW (v.o. st. français) (14 ans) 9:00
SAUVAGE ET DANGEREUSE (14 ans) 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

BONAVENTURE (Place Bonaventure) 861-2725
THREE AMIGOS (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
ASSASSINATION (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

BROSSARD (Mtl Champlain) 465-5906
LES FUGITIFS (G) 7:00 - 9:00
GARDIEN DU FUTUR (14 ans) 7:15 - 9:15
PLATOON (14 ans) Dolby Stereo 7:00 - 9:30

CARREFOUR LAVAL (2330, Aut. des Laurentides) 688-3664
MISSION (G) 7:00 - 9:30
BLACK WIDOW (G) 7:00 - 9:15
HENRI (G) 7:10 - 9:15
LES FUGITIFS (G) 7:15 - 9:20
SAUVAGE ET DANGEREUSE (14 ans) 7:00 - 9:25
PLATOON (14 ans) Dolby Stereo 7:10 - 9:35

CHAMPLAIN (Ste-Catherine & Papineau) 524-1685
MISSION (G) (v.l.) 7:10 - 9:30
PRIÈRE POUR UN TUEUR (18 ans) 7:00 - 9:40

COMPLEXE DESJARDINS (Boulevard) 288-3141
LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:15
LES FOUS DE BASSAN (14 ans) 12:15 - 2:30 - 5:00 - 7:15 - 9:35
TRUE STORY (v.o. st. français) (G) 12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:25
AUTOUR DE MINUIT (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25

CRÉMAZIE (St-Denis & Crémazie) 388-4210
FORT SAGANNE (G) Dolby Stereo 8:00

LE DAUPHIN (Seauquen près d'Iberville) 721-6060
CHAMBRE AVEC VUE (G) Dolby Stereo 7:00 - 9:20

LAPUTA (G) 7:30 - 9:30

2001 Université (Cm de Massonneuve) 849-4518
Z AND TWO NAUGHTS (G) 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:20
THE FRINGE DWELLERS (G) 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35
DOWN BY LAW (noir et blanc) (14 ans) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:40
A ROOM WITH A VIEW (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
SID & NANCY (14 ans) 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
TOP GUN (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:35
DECLIN DE L'AMERICAN EMPIRE (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10
BRIGHTON BEACH MEMOIRS (G) 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35
STAND BY ME (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

LONGUEUIL (Place Longueuil) 679-7451
HENRI (G) 7:15 - 9:15
BACH ET BOTTINE (G) 7:00
LES FOUS DE BASSAN (14 ans) 9:00

ERMITAGE (St-Denis & Jolys) 388-5577
MISSION (G) (v.l.) 8:00

LE FAUBOURG (1616, Ste-Catherine O.) 932-2121
LIGHT OF DAY (G) Dolby Stereo THX 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30
BLACK WIDOW (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
MEN (v.o. st. anglais) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
DEFENSE OF THE REALM (G) 1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45

JEAN-TALON (2 rue St-Fest de Po-It) 725-7000
HENRI (G) 7:15 - 9:15

ODEON-LAVAL (Centre 2000 - Boul. St-Martin) 687-5207
BACH ET BOTTINE (G) 7:15
GARDIEN DU FUTUR (14 ans) 9:25
LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 7:00 - 9:00

PARIS (896, Ste-Catherine O.) 875-1882
WANTED DEAD OR ALIVE (14 ans) Dolby 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30

PLACE DU CANADA (Via Château Champlain) 861-4595
RADIO DAYS (G) 7:15 - 9:15

PLAZA ALEXIS NIHON (Niveau du Métro Ahviter) 935-4246
PLATOON (14 ans) Dolby Stereo 12:00 - 2:30 - 4:35 - 7:00 - 9:30

ASSASSINATION (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:45
AN AMERICAN TAIL (G) 12:10 - 2:00 - 3:35
SOMETHING WILD (14 ans) 5:30 - 7:45 - 10:00

ST-DENIS (1590, Ste-Denis) 845-3222
GARDIEN DU FUTUR (14 ans) 12:45 - 2:20 - 4:00 - 5:35 - 7:20 - 9:20
SOLARBABIES (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:00

SQUARE DÉCARIE (Décarie, sud de Jean-Jolys) 341-3190
LIGHT OF DAY (G) Dolby Stereo 7:00 - 9:10
BLACK WIDOW (G) 7:15 - 9:20

ASTRE (St-Léonard, 9480 Lacordaire) 327-5001
LES FUGITIFS (G) 7:00 - 8:45
BACH ET BOTTINE (G) 7:00
LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 9:00
SID & NANCY (v.l.) (14 ans) 7:00 - 9:10
ASSASSINATION (G) 7:00 - 8:45

MONTRÉAL (1584, Mt-Royal & Papineau) 521-7870
BACH ET BOTTINE (G) 2:10
2e film: OPERATION BEURRE DE PINOTTE
SOLARBABIES (14 ans) 6:00 - 9:40
2e film: YOUNGBLOOD
JUMPING JACK FLASH (14 ans) (français) 2:20 - 6:10 - 10:00
2e film: HIGHLANDERS
PARADIS (8215, Hochelaga) 354-3110
TOP GUN (G) 9:10
2e film: FERRIS BUELLER
HENRI (G) 7:15 - 9:00
ALIENS 2. LE RETOUR (14 ans) 8:50
2e film: LA MOUCHE

BRONSON ASSASSINATION

HENRI
MOI, MON PÈRE, MA VIE

**DEBRA WINGER
THERESA RUSSELL
BLACK WIDOW**

RADIO DAYS

**MICHAEL J. FOX
GENA ROWLANDS
JOAN JETT
LIGHT OF DAY**

PLATOON

**PIERRE RICHARD
et GÉRARD DEPARDIEU
LES FUGITIFS**

ce soir 20 h

LA MINISÉRIE
Premier épisode

VENGEANCE AUX DEUX VISAGES
(RETURN TO EDEN)

Passion
Richesse
Tragédie

Télévision Quatre Saisons

MONTRÉAL SUPER CÂBLE 35 5

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

20:00 (2) (3) (4) — Des dames de cœur
Ça va encore mal pour les nounoues.

21:00 (5) — «The Two Mrs. Grenvilles»
Un téléfilm qui a commencé hier soir et qui était prometteur. Avec Ann Margret et Claudette Colbert. Ce soir, la jeune femme tue son mari accidentellement.

21:15 (6) — «Un Américain à Paris»
Une des plus belles comédies musicales sur film. De Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Leslie Caron et même Georges Guétary. La musique est splendide.

«An American in Paris»: Leslie Caron et Gene Kelly

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	Agent fait le bonheur	Poivre et sel	Des dames de coeur	Le Parc des braves	Décibels: M. Robert.	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Kate & Allie	My Sister Sam	Newhart	The Cavanaughs	Cagney & Lacey	
5	Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	A.L.F.		NBC Monday Night Movie: "The Two Mrs. Grenvilles" (2e de 2).			
6	Newswatch (18h)	Country Report	Charlie Brown	Kate & Allie	Hangin' In	Newhart	The Cavanaughs	National News	The Journal (22h25)
7	Le Monde (18h)	Peau de banane	L'Or du temps	Le Destin d'une femme (5e de 7).		Dynastie		Ad lib	
8	Le Monde (18h)	Peau de banane	L'Or du temps	Le Destin d'une femme (5e de 7).		Dynastie		Ad lib	
9	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Monday Night Movie: "The Last Fling".			
10	World News Tonight	New Newlywed Game	The New Dating Game	MacGyver		Monday Night Movie: "The Last Fling".			
11	Le Bulletin de 18h30	Agent fait le bonheur	Poivre et sel	Des dames de coeur	Le Parc des braves	Décibels: M. Robert.	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
12	Casse-lète	Peau de banane	L'Or du temps	Le Destin d'une femme (5e de 7).		Dynastie		Ad lib	
13	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Monday Night Movie: "The Last Fling".			
14	Les Nouvelles du 13	Agent fait le bonheur	Poivre et sel	Des dames de coeur	Le Parc des braves	Benny Hill	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
17	Télé-service	Quotidienne (19h28)	Questions d'argent	L'Univers de... Richard Lacroix.		Télédocument: Les Enfants de l'éprouvette.		Novo: un certain langage animal.	
20	World News Tonight	Three's Company	Benny Hill	MacGyver		Monday Night Movie: "The Last Fling".			
21	Fables Green Forest	Profiles of Nature	Magic Shadows	Vista Presents: Neptune's Curse.		Which Way to Carnegie Hall?		Yes, Minister	The Mistress (5e)
22	NewsHour (18h)	Business Report	Vermont Report	Planet Earth: Tales from the Other Worlds.		American Playhouse: "Smooth Talk".			Ossie & Ruby
23	L'Heureux Retour	Ennuis de Marie	« Cinéma: "La Vengeance aux deux visages" (1re de 3).					Le Grand Journal	Jolie à croquer (22h46)
24	Business Report	The MacNeil/Lehrer NewsHour	This Old House	Wild America		Candle in the Wind			In the Face of Terrorism
25	Chiffres... (18h46)	C'est encore mieux l'après-midi		Auto-moto		La Rainette	TAMfootMission...	Bouvard (22h15)	Le Journal

Changement de dernière heure.

Alicia Witt, enfant prodige, devient pianiste vedette à 11 ans

CAROLYN LUMSDEN
Associated Press
WEST BOYLSTON

Elle a prononcé son premier mot à l'âge de un mois, citait Shakespeare à un an et a joué dans le film *Dune* à sept ans. Aujourd'hui, à onze ans, Alicia Witt relève un nouveau défi: être pianiste vedette.

Des sonates de Mozart aux mélodies de Broadway, elle offre son répertoire varié tous les vendredis dans un café-théâtre de West Boylston (Massachusetts). Mais elle veut faire carrière comme pianiste de concert.

Bien droite sur son tabouret, ses cheveux roux lui descendant dans le dos, elle joue avec autant de facilité Cole Porter ou Tchaïkovski. Parfois son frère Ian, neuf

ans, lui aussi pianiste prodige, vient la rejoindre et joue avec elle.

Si elle ne réussit pas dans le spectacle, Alicia a d'autres ambitions: travailler dans un drugstore, ou vivre à la ferme et élever quatre enfants, « parce que c'est un chiffre qui porte chance ».

Sa mère, Diane Witt, raconte que sa fille a gagné tous les concours de piano auxquels elle s'est présentée, après seulement trois ans d'études de solfège et de piano classique. Mais, avec le salaire modeste du père, professeur de sciences dans un high school, la famille ne peut inscrire Alicia dans des concours lointains ou prestigieux.

Pendant les moyens financiers réduits de la famille Witt n'ont pas arrêté Alicia dans sa

soif de connaissances, depuis qu'elle est bébé. Son premier mot, à un mois, fut « Hi ». Elle a commencé à lire à sept mois. A deux ans, elle connaissait les noms de tous les membres du gouvernement américain, et a sidéré un inspecteur des impôts venu un jour chez ses parents: elle lui a pris des mains un guide fiscal et a commencé à le lire à haute voix.

Etonnement

« Certaines fois cela vous étonne, d'autres fois cela vous effraye de voir qu'un enfant puisse faire de telles choses », dit Elizabeth Harrington, qui fut voisine des Witt il y a quelques années.

Mme Witt n'envoie pas Alicia à l'école, car à cause de la grandeur et de la diversité des classes, cela « pourrait réellement détruire

toute cette curiosité » que manifeste la fillette.

Alicia décide, au jour le jour, ce qu'elle veut étudier: un nouveau chapitre du livre de trigonométrie de sa mère, ou une nouvelle technique de piano. Ses études d'horticulture l'ont amenée à cultiver des roses de concours, et elle a écrit une centaine de pages sur l'accouplement des araignées.

Elle n'était jamais allée au cinéma et n'avait jamais quitté le Massachusetts quand elle est partie, à sept ans, avec ses parents, tourner dans le film *Dune* au Mexique, pour jouer le rôle d'une enfant née avec la mémoire de plusieurs générations. Elle avait obtenu le rôle en subjuguant le directeur du casting chargé de choisir les seconds rôles: elle lui avait récité, par ordre alphabétique, la liste des capitales des 50 États américains.

Une suite à «Autant en emporte le vent»

Agence France-Press
ATLANTA

Scarlett O'Hara a-t-elle fini par trouver le bonheur? Cette question, en suspens depuis 1937, aura bientôt une réponse, les exécuteurs de la succession de Margaret Mitchell ayant décidé de publier une suite à son célèbre roman *Autant en emporte le vent*.

La famille de Mlle Mitchell, qui était résolument opposé à un prolongement de son oeuvre, a finalement réalisé qu'une suite risquait d'être publiée sans son accord lorsque les droits d'*Autant en emporte le vent* tomberont dans le domaine public, en 2011, a indiqué un avocat de la succession, Hal Clarke.

Le scénario de l'épilogue de la saga de la plantation Tara n'a pas encore été arrêté — il sera choisi par deux neveux de l'auteur —, mais le conseil de succession a déjà chargé un agent de trouver un écrivain adéquat et le livre pourrait être publié dès l'année prochaine, a précisé M. Clark. Il a indiqué qu'un film suivrait probablement.

A la suite d'un différend entre la famille Mitchell et la Metro Goldwyn Mayer, la justice avait décidé en 1984, en première instance et en appel, que les droits cinématographiques de toute suite éventuelle du film — mondialement célèbre pour la prestation de Vivian Leigh et Clark Gable — appartiendraient à la succession de l'auteur.

Tous les MARDIS 3.00\$
admission:

Judd Nelson Elizabeth Perkins
FROM the HIP
PALACE 3 1:45-3:55-6:05-8:15 PALACE 4 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25
DORVAL 2-GREENFIELD 2-KENT 2 Dim 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25

THE MORNING AFTER
LOEWS 5 Soirée 7:15-9:30

Le NOM de la ROSE
PARISIEN 4 1:45-4:20-7:00-9:35 Sam Couche tard 12:00
VERSAILLES 3 Sam Dim 1:45-4:20-7:00-9:35 Sem 7:00-9:35

Critical Condition
LAVAL 2 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20
LAVAL 3-DORVAL 3 Sam Dim 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20 Sem 7:20-9:20

DEAD OF WINTER
LOEWS 3 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20
DU PARC 2-GREENFIELD 3 Dim 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20 Sem 7:10-9:20

«The bedroom window»... un film intelligent et tout plein de suspense.
— Bruce Kirkland. TORONTO SUN

THE BEDROOM WINDOW
PALACE 4 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15
KENT 1 Dim 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15 Sem 7:05-9:15
FAIRVIEW 1 Soirée 7:05-9:15

Sandrine Bonnaire LA PURITAINE
ÉLYSÉE 35 MILTON 643 6503
Dim 1:40-3:30-5:20-7:10-9:05 Sem 7:10-9:05

THE MISSION
YORK 1487 STE CATHERINE O. 937-0978
YORK 12:20-2:40-5:00-7:20-9:40

CRIMES IN THE HEART
LOEWS 4 12:45-3:00-5:10-7:20-9:30

STAR TREK V THE VOYAGE HOME
VERSAILLES 2-DORVAL 1 Dim 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20 Sem 7:00-9:20

Les Enfants du silence
Le PARISIEN 5 12:30-2:40-5:00-7:15-9:30
Version anglaise au PLACE DU PARC.

Lady and the TRAMP
LOEWS 4 Matinées 12:00-1:50-3:40-5:30
FAIRVIEW 2 Matinées Dim 12:00-1:50-3:40-5:30

THE GOLDEN CHILD
A PARAMOUNT PICTURE
LOEWS 2 12:35-2:45-4:55-7:00-9:05
LAVAL 5-VERSAILLES 4-DORVAL 4 Dim 12:35-2:45-4:55-7:00-9:05 Sem 7:00-9:05

Un succès phénoménal
OSCAR 87 Nominations meilleur film étranger
372 LE MATIN
ÉLYSÉE 35 MILTON 643 6503
Dim 1:45-4:15-7:00-9:20 Sem 7:00-9:20

JEAN de FLORETTE 2
PARISIEN 1 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20 Sam Couche tard 11:35
Aussi au CARREFOUR DE L'ESTRIE à Sherbrooke.

JEAN de FLORETTE
MONTAND/DEPARDEU
VERSAILLES 6 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20
LAVAL 1-VERSAILLES 6 Dim 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20 Sem 7:00-9:20

CROCODILE DUNDEE
PARISIEN 2 1:25-3:25-5:25-7:30-9:35
LAVAL 4-VERSAILLES 1-GREENFIELD 1 Dim 1:25-3:25-5:25-7:30-9:35 Sem 7:30-9:35
Version anglaise au PALACE.

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE
PARISIEN 3 12:40-2:55-5:10-7:25-9:40
VERSAILLES 5 Sam Dim 12:40-2:55-5:10-7:25-9:40 Sem 7:25-9:40

SHELLEY LONG BETTE MIDLER
OUTRAGEOUS FORTUNE
PLACE DU PARC 3 12:30-2:40-4:50-7:00-9:05
LAVAL 2-DU PARC 1-FAIRVIEW 2-LE CINEMA Dim 12:30-2:40-4:50-7:00-9:05 Sem 7:00-9:05

LITTLE SHOP OF HORRORS
PALACE 1 12:15-2:10-4:05-6:00-7:55-9:50

Concours

TéléService... EN PLEIN DANS LE 1000

en collaboration avec

La Presse **Radio Québec**

Le Grand Prix

Un voyage pour deux d'une semaine à la Barbade, offert par Air Canada Touram et Voyages Performa Inc. et 1000 \$ can. d'argent de poche. Valeur approximative 3500 \$.

Tirages

Écoutez TéléService, du 9 au 20 février 1987, du lundi au vendredi, entre 18 h 30 et 19 h 30, alors qu'on procédera au tirage de 2 laissez-passer doubles à chaque émission.

Chaque coupon de participation, qui aura été dûment et correctement complété, vous donnera une chance de gagner un laissez-passer pour 2 personnes, afin d'assister à l'enregistrement de la 1000e de TéléService. Avec chaque laissez-passer, 2 repas pour deux et l'hébergement à l'Hôtel du Parc de Montréal sont compris. (Valeur approximative totale: 250\$ ch.)

Le Grand Prix sera décerné à l'un des 20 gagnants d'un laissez-passer, présents à l'enregistrement de la 1000e de TéléService diffusée le dimanche 15 mars à 20 h 30.

Question d'habileté: (600 + 8) + (185 X 5) =

Nom: _____ App: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél: _____

Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque

Chaque coupon de participation doit être envoyé séparément au plus tard le 16 février 1987 à minuit.

Règlements disponibles à Radio-Québec, 800 rue Fullum, Montréal, Qc H2K 3L7

AIR CANADA **TOURAM**

VOYAGES PERFORMA Inc.

COLLECTES DE SANG

10 février: à **Bois-des-Filons**, Chalet Municipal, angle de la rue Chapleau et de la montée Gagnon, de 10 h à 20 h 30; à **Sherbrooke**, cégep, pavillon 2, local 55-364, de 11 h 30 à 17 h 30.

SANTÉ

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Larivière, à Longueuil, organise des **séances de dépistage de troubles visuels** chez les enfants de six mois à quatre ans, les 9, 10 et 17 février. Prendre rendez-vous: 463-2850, poste 204, du lundi au jeudi.

DEMAIN

■ **L'Association internationale des secrétaires professionnelles**, section Ville-Marie, tient une réunion le 10 février, de 12 h à 14 h, au Salon Bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, 1228 ouest, rue Sherbrooke. M. Michel L. Daiguault, président et chef de l'exploitation de Videotron, y donnera une causerie intitulée: «Vidéo et la télévision de l'an 2000».

■ «**Vie Nouvelle**», organisme qui se consacre au mieux-être des personnes atteintes de cancer, présente une conférence de Mme Lise Lussier, psychologue, intitulée «**Comment le rire peut-il améliorer notre qualité de vie?**», le 10 février, à l'auditorium du pavillon Jean-Mance de l'Hôtel-Dieu, 3840, rue Saint-Urbain. Entrée gratuite. Renseignements: M. Aurèle Milot, 669-2984.

■ L'Écho des femmes de la Petite Patrie, 6469, rue Boyer, local 303 (277-7445), organise deux **café-rencontres** sur le thème «**Sexualité et pouvoir**», les 10 et 17 février, à 13 h 30.

■ La Société d'étude et de conférences présente une conférence de **Mme Lily Tasso, journaliste à LA PRESSE** intitulée: «**Artistes et écrivains des communautés ethniques du Québec**», le 10 février, à 14 h, à l'auditorium de la Banque Royale, 1, place Ville-Marie, mezzanine 2. Renseignements: 252-3000, poste 3709.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Larivière, à Longueuil, tient une séance d'information sur la **santé, l'alimentation et la dentition de l'enfant** (de six mois à un an), le 11 février, à 13 h 30. Prière de réserver sa place: 463-2850, poste 217.

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, tient à l'intention des diabétiques ne prenant pas d'insuline une séance d'information sur le **diabète** (régime alimentaire et soins d'hygiène), le 10 février, à 19 h, 1972, chemin de Chambly. Inscriptions: 651-9830, poste 319.

■ La Société de biologie de Montréal (277-9864) présente une conférence de M. Pierre Léprieux, géologue, intitulée: «**Les fossiles du Québec**», le 10 février, à 20 h, à l'amphithéâtre du Jardin Botanique. Entrée gratuite pour les membres; 2 \$ pour les autres.

■ Le Centre culturel de Verdun présente une conférence de M. Jean-Claude Planchard intitulée: «**Histoire de la peinture — Vincent Van Gogh**» (avec diapositives), le 10 février, à 20 h, à 5955, avenue Bannantyne. Entrée, 2,50 \$. Renseignements: 765-7170.

■ Les Services juridiques populaires du Montréal métropolitain présentent une conférence sur la **nouvelle loi du divorce** (pension alimentaire, garde conjointe), les 10 et 17 février, à 19 h 30, au Centre Roger-Rousseau, 7501, avenue

Rondeau, à Anjou (sous-sol). Renseignements: 259-6094.

■ La Ville de Saint-Lambert présente une conférence de Mme Lise Côté, du Musée des beaux arts de Montréal, intitulée: «**Splendeurs du Vatican**», le 10 février, à 20 h, à la salle Saint-Michel, 31, rue Lorne, à Saint-Lambert.

■ Le Centre d'information sur les nouvelles religions présente une conférence de M. Richard Bergeron, professeur à l'Université de Montréal, sur l'utilisation **ésotérique de la Bible**, le 10 février, à 19 h 30, au Centre Saint-Pierre, 212, rue Panet. Admission, 5 \$. Renseignements: 382-9641.

■ Une conférence sur l'**interprétation de dessins et griffonnages** est présentée le 10 février, à 19 h, au cégep Maisonneuve, local B-4420, 3800 est, rue Sherbrooke, par Nicole Bédard, caractérologue. Prix d'entrée, 7 \$. Renseignements: 744-1202.

■ M. Michael Rotondi donne une conférence intitulée: «**The Work of Morphosis, Past and Present**», dans le cadre des Conférences Alcan sur l'architecture, le 10 février, à 18 h, à l'auditorium H. Noel Fieldhouse de l'Université McGill.

■ Tous les parents d'élèves des écoles **françaises de la Commission scolaire Baldwin-Cartier** sont invités à une soirée d'information et de discussion sur la vocation des écoles secondaires, le 10 février, à 19 h 30, à l'auditorium de l'école secondaire Saint-Thomas, 130, avenue Ambassador, à Pointe-Claire. La réunion est convoquée par le Comité régional de parents francophones.

CONFÉRENCES

■ La Société royale d'astronomie du Canada, section de Montréal, présente

une conférence de M. Howard Yee, de l'Université de Montréal, intitulée: «**Quasars Interacting Galaxies**», le 9 février, à 20 h 30, au Planétarium Dow, 1000 ouest, rue Saint-Jacques.

■ Le Commensal, 2115, rue Saint-Denis (coin Sherbrooke) présente une conférence de M. Guy Corneau sur **les rêves**, le 9 février, à 19 h.

■ La Bibliothèque Yves-Thériault du Service de la bibliothèque de la Ville de Laval, 670, Place Publique, quartier Sainte-Dorothée, reçoit Johanne Martel, conseillère en placement et épargne à la Fiducie du Québec, sur **les régimes enregistrés d'épargne-retraite**, le 9 février, à 19 h. Entrée libre. Renseignements: 662-4552.

RÉUNIONS

■ L'Association «**Action des chrétiens pour l'abolition de la torture**» organise une rencontre de secteurs sur le thème: «**Pour un monde sans torture, l'Évangile interpelle les chrétiens**», pour approfondir ses réflexions et inviter chacun à trouver ses propres modalités d'action, le 9 février, à 19 h 30, à la paroisse Saint-Gilbert, 5420, rue Angevin, à Saint-Leonard. Le dimanche précédent la réunion, une homélie sera donnée sur le même thème, à toutes les messes. Les chrétiens d'autres associations sont bienvenus. Renseignements: 671-1979 (Yves Lefebvre).

■ La **Société de violettes africaines** du Grand Montréal tient une réunion le 9 février, à 20 h, à l'église Wesley United, 5964, avenue Notre-Dame-de-Gâce, sur le thème de l'éclairage. Renseignements: 694-7865.

■ Le groupe ALPHA des **Émotifs anonymes** invite toute personne désirant

trouver des moyens efficaces de faire face à ses difficultés à assister à ses réunions hebdomadaires, chaque lundi, à 20 h, au 2602-A est, rue Beaubien. Renseignements: 627-1661.

■ «**Les sans-emploi de 40 ans et plus du Québec**» organisent des **ateliers-rencontres pour les sans-emploi de la région de Montréal** (portant sur la recherche active et collective d'emploi; la création de sa propre entreprise; échange d'idées et organisation d'activités diverses), tous les lundis, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, au CLSC Centre Sud, 1705, rue de la Visitation, local 302. Renseignements complémentaires: 352-9439.

■ Le **Groupement d'entraide des séparés(e)s et divorcés(e)s du Québec** organise des rencontres les lundis, à 20h30, à la salle Coop, 601, rue LaChapelle, à Saint-Jérôme (Renseignements: Denise, 436-1297); les mardis, à 20 h 30, au centre communautaire Groulx, 4901, rue Saint-Joseph, quartier Saint-Vincent-de-Paul à Laval (Gaétan, 437-6478 ou Denise, 661-3056); les mercredis, à 20h, au Centre communautaire Saint-Joseph, 1450, rue Pie X, quartier Chomedey; les jeudis, à 20 h, au CLSC Montréal-Nord, 11441, boulevard Lacordaire (renseignements: Gaétan, 437-6478; Denise, 661-3056).

■ Le **Club des lecteurs** de la Bibliothèque Municipale de Longueuil invite le public à une discussion portant sur le livre «**Le déclin de l'empire américain**» de Denys Arcand, le 9 février, à 19 h 30 le lundi, au 100 ouest, rue Saint-Lauré, à Longueuil. Renseignements complémentaires: 646-8633.

DIVERS

■ Le Planétarium Dow de la Ville de Montréal, 1000, rue Saint-Jacques, offre tous les lundis soir un spectacle gratuit intitulé: «**Le ciel ce soir**». Le ciel tel qu'on peut le voir à l'œil nu, le soir même du spectacle, fait l'objet d'une présentation de 20 minutes. Suit une période de questions. Commentaires anglais, à 19 h 30; commentaires français, à 20 h 30. Renseignements complémentaires: 872-4530.

■ Le **Carrefour populaire Saint-Michel**, 7950, 2e Avenue (722-1211 ou 722-8721), offre aux familles et personnes du quartier un **service gratuit de conseils sur les déclarations d'impôt**, tous les lundis, de 10 h à 16 h. Prendre rendez-vous.

■ Les bénévoles d'inform'Elle sont disponibles pour donner des renseignements sur les **contrats de mariage, les régimes matrimoniaux, la séparation, le divorce, l'union libre, les successions, les testaments**, du lundi au vendredi, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30, ainsi que le mercredi soir, de 19 h à 21 h. Renseignements: 465-6280. L'organisme a son siège au 1670 C, boulevard Provencher, à Brossard.

SPECTACLES

CINÉMA

Astre (1): «Les fugitifs»: 19 h, 20 h 45. **Astre (2):** «Bach et Bottine»: 19 h. «Le déclin de l'empire américain»: 21 h. **Astre (3):** «Sid and Nancy»: 19 h, 21 h 10. **Astre (4):** «Assassination»: 19 h, 20 h 45. **Berri (1):** «Henri»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. **Berri (2):** «I love you»: 12 h 45, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 20. **Berri (3):** «Les fugitifs»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. **Berri (4):** «Bach et Bottine»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h. «Down by law»: 21 h. **Berri (5):** «Sauvage et dangereuse»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. **Bijou:** «Danseuses nues demandées»: 11 h 50, 14 h 40, 17 h 30, 20 h 20. «Châtel des plaisirs»: 13 h 10, 16 h, 18 h 55, 21 h 45. **Bonaventure (1):** «Three Amigos»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **Bonaventure (2):** «Assassination»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. **Brossard (1):** «Les fugitifs»: 19 h, 21 h. **Brossard (2):** «Gardien du futur»: 19 h 15, 21 h 15. **Brossard (3):** «Platoon»: 19 h 05, 21 h 30. **Capitol:** «Jean de Florette»: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. **Carrefour Laval (1):** «Mission»: 19 h, 21 h 30. **Carrefour Laval (2):** «Black Widow»: 19 h 05, 21 h 10. **Carrefour Laval (3):** «Henri»: 19 h 10, 21 h 15. **Carrefour Laval (4):** «Les fugitifs»: 19 h 15, 21 h 20. **Carrefour Laval (5):** «Sauvage et dangereuse»: 19 h, 21 h 25. **Carrefour Laval (6):** «Platoon»: 19 h 10, 21 h 35. **Carre Saint-Louis:** «La chasse aux nanas»: 11 h 30, 15 h 24, 19 h 16. «Secrets érotiques d'un harem»: 12 h 50, 16 h 42, 20 h 34. «Photos intimes de jeunes actrices»: 14 h 10, 18 h 02, 21 h 50. **Chambly:** «Fievel et le nouveau monde»: Lun., ven., à 19 h 30. **Champain (1):** «Mission»: 19 h 10, 21 h 30. **Champain (2):** «Prière pour un tueur»: 19 h 35, 21 h 40. **Châteauguay (1):** «Couleur pourpre»: 20 h. **Châteauguay (2):** «A propos d'hier soir»: 19 h, 21 h 10. **Cinéma V:** «Brazil»: 19 h. «Letter to Brezhnev»: 19 h 15. «Woody Allen: Take the money and run»: 21 h 15. «Bob Dylan: don't look back»: 21 h 45. **Cinéma de Montréal (1):** «Bach et Bottine»: 19 h 10. «Opération Beurre de Pinotte»: 12 h 30. «Solarbabies»: 18 h, 21 h 40. «Youngblood»: 16 h, 19 h 40. **Cinéma de Montréal (2):** «Jumping Jack Flash»: 14 h 10, 18 h 10, 22 h. «Highlanders»: 12 h 20, 16 h 10, 20 h. **Cinéma de Paris:** «Wanted dead or alive»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. **Cinéma du village:** «Head Trips»: 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h. **Cinémathèque québécoise:** «Le marchand des quatre saisons»: 18 h 35. «The Bitter tears of Petra Von Kent»: 20 h 35. **Cinéma (1):** «Z and two naughts»: 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 20. **Cinéma (2):** «Fringe Dwellers»: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. **Cinéma (3):** «Down by law»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 40. **Cinéma (4):** «Room with a view»: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. **Cinéma (5):** «Sid and Nancy»: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. **Cinéma (6):** «Top Gun»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35. **Cinéma (7):** «Decline of the American Empire»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 10. **Cinéma (8):** «Brighton Beach Memoirs»: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. **Cinéma (9):** «Stand by me»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. **Commodore:** «Projectionniste très occupée»: «Second voyage de noces»: «Fantômes interdits». **Complexe Desjardins (1):** «Le déclin de l'empire américain»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 15. **Complexe Desjardins (2):** «Les fous de Bassan»: 12 h 15, 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. **Complexe Desjardins (3):** «True Story»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 25. **Complexe Desjardins (4):** «Autour de minuit»: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 25.

Conservatoire d'art cinématographique: «Le jour se lève»: 20 h 30. **Crémazie:** «Fort Saganne»: 20 h. **Dauphin (1):** «Chambre avec vue»: 19 h, 21 h 20. **Dauphin (2):** «La puta»: 19 h 30, 21 h 30. **Decarie (1):** «Light of day»: 19 h, 21 h 10. **Decarie (2):** «Black Widow»: 19 h 15, 21 h 20. **Dorval (1):** «Star Trek IV»: 19 h, 21 h 20. **Dorval (2):** «From the Hip»: 19 h 15, 21 h 25. **Dorval (3):** «Critical Conditions»: 19 h 20, 21 h 20. **Dorval (4):** «Golden Child»: 19 h, 21 h 05. **Electra:** «Cantinflas-Sobe Y Baja»: «El Milusos Liego de Mojados». Ven., sam.: à compter de 16 h 30. Dim.: à compter de 14 h 30. **Elysee (1):** «La puritaine»: 19 h 10, 21 h 05. **Elysee (2):** «37 2 le matin»: 19 h, 21 h 20. **L'Ermitage:** «Mission»: 20 h. **Eve:** «Baby Cakes»: 9 h 50, 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30. «Let's get physical»: 11 h 10, 13 h 50, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 50. **Fairview (1):** «Bedroom Window»: 19 h 05, 21 h 15. **Fairview (2):** «Outrageous Fortune»: 19 h, 21 h 05. **Faubourg Ste-Catherine (1):** «Light of day»: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. **Faubourg Ste-Catherine (2):** «Black Widow»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **Faubourg Ste-Catherine (3):** «Men»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. **Faubourg Ste-Catherine (4):** «Defense of the Realm»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. **Greenfield (1):** «Crocodile Dundee»: 19 h 30, 21 h 35. **Greenfield (2):** «From the Hip»: 19 h 15, 21 h 25. **Greenfield (3):** «Dead of Winter»: 19 h 10, 21 h 20. **Guy:** «House of 1001 pleasures»: 9 h 50, 12 h 25, 15 h, 17 h 40, 20 h 15. «Silky»: 11 h 20, 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30. **Imperial:** «Star Trek IV»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. **Jean-Talon:** «Henri»: 19 h 15, 21 h 15. **Kent (1):** «Star Trek IV»: 19 h 05, 21 h 15. **Kent (2):** «From the Hip»: 19 h 15, 21 h 25. **L'amour:** «Salon d'amour»: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h. «Viva Vanessa»: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25. **Laurier:** «Le risque de vivre»: 19 h. «Le sacrifice»: 21 h. **L'autre cinéma:** «La publicité 86: attention ça mord»: 19 h, 21 h 30. «Le miroir»: 19 h. «Nostalghia»: 21 h 15. **Laval (1):** «Jean de Florette»: 19 h, 21 h 20. **Laval (2):** «Outrageous Fortune»: 19 h, 21 h 05. **Laval (3):** «Critical Condition»: 19 h 20, 21 h 20. **Laval (4):** «Crocodile Dundee»: 19 h 30, 21 h 35. **Laval (5):** «Golden Child»: 19 h, 21 h 05. **Laval 2000 (1):** «Bach et Bottine»: 19 h 15. «Gardien du futur»: 21 h 25. **Laval 2000 (2):** «Le déclin de l'empire américain»: 19 h, 21 h. **Le / The Cinema:** «Outrageous Fortune»: 19 h, 21 h 50. **Loews (1):** «Outrageous Fortune»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 05. **Loews (2):** «Golden Child»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h, 21 h 05. **Loews (3):** «Dead of Winter»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. **Loews (4):** «Crimes of the Heart»: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. **Loews (5):** «Lady and the Tramp»: 12 h, 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30. «Morning After»: 19 h 15, 21 h 30. **Omega (1):** «Top Gun»: Ven., 14 h 40, 18 h 20, 22 h. Du lun. au jeu.: 21 h. **Omega (2):** «Top Gun»: Ven., 13 h, 16 h 40, 20 h 20. Du lun. au jeu.: 19 h 30. **Omega (3):** «Danseuses nues demandées»: Ven., sam.: 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. Du lun. au jeu.: 20 h 45. «Cécile aime ça»: Ven., sam., dim.: 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10. Du lun. au jeu.: 19 h 30. **Quimetscope:** «Forget Mozart»: 19 h. «Le neveu de Beethoven»: 19 h 30. «La porte du paradis»: 21 h. «Nostalghia»: 21 h 30.

Outremont: «Bam pay a! Rends-moi mon pays»: 19 h. «Noir et blanc»: 21 h 30. **Palace (1):** «Little Shop of horrors»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50. **Palace (2):** «Critical Conditions»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. **Palace (3):** «From the Hip»: 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15. **Palace (4):** «From the Hip»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. **Palace (5):** «Bedroom Window»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. **Palace (6):** «Crocodile Dundee»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. **Papineau (1):** «Echanges de femmes pour le week-end»: 11 h 50, 14 h 35, 17 h 20, 20 h 10. «Florence»: 13 h 10, 15 h 55, 18 h 40, 21 h 30. **Papineau (2):** «La villa pour l'amour»: 12 h 10, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 10. «Un jeune marié en panne»: 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30. **Paradis (1):** «Top Gun»: 21 h 10. «Ferris Bueller»: 19 h 10. **Paradis (2):** «Henri»: 19 h 15, 21 h 20. **Paradis (3):** «Aliens II, le retour»: 20 h 50. «La mouche»: 19 h. **Parisien (1):** «Manon des sources»: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. **Parisien (2):** «Crocodile Dundee»: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. **Parisien (3):** «Mort un dimanche de pluie»: 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40. **Parisien (4):** «Le nom de la rose»: 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. **Parisien (5):** «Les enfants du silence»: 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. **Place du Canada:** «Radio Days»: 19 h 15, 21 h 15. **Place du Parc (1):** «Outrageous Fortune»: 19 h, 21 h 05. **Place du Parc (2):** «Dead of winter»: 19 h 10, 21 h 20. **Place du Parc (3):** «Children of a Lesser God»: 19 h 15, 21 h 30. **Place Longueuil (1):** «Henri»: 19 h 15, 21 h 15. **Place Longueuil (2):** «Bach et Bottine»: 19 h. «Les fous de Bassan»: 21 h. **Plaza Alexis-Nihon (1):** «Platoon»: 12 h, 14 h 30, 16 h 35, 19 h, 21 h 30. **Plaza Alexis-Nihon (2):** «Assassination»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 45. **Plaza Alexis-Nihon (3):** «An American Tail»: 12 h 10, 14 h, 15 h 35. «Something Wild»: 17 h 30, 19 h 45, 22 h. **Rio (1):** «Infidélités surveillées»: «Otage du désir»: «La chasse aux nanas». À compter de 13 h. **Saint-Denis (1):** «Gardien du futur»: 12 h 45, 14 h 20, 16 h, 17 h 35, 19 h 20, 21 h 20. **Saint-Denis (2):** «Solarbabies»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h. **Versailles (1):** «Crocodile Dundee»: 19 h 30, 21 h 35. **Versailles (2):** «Star Trek IV»: 19 h, 21 h 20. **Versailles (3):** «Le nom de la rose»: 19 h, 21 h 35. **Versailles (4):** «Golden Child»: 19 h, 21 h 05. **Versailles (5):** «Mort un dimanche de pluie»: 19 h 25, 21 h 40. **Versailles (6):** «Jean de Florette»: 19 h 21 h 20. **York:** «The Mission»: 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.

«Tchekhov Tchekhov», d'Anton Tchekhov et Olga Knipper. Du mar. au sam.: 20 h. **Théâtre du Rideau Vert** (4664, St-Denis) — «La passion de Narcisse Mondoux», de Gratien Gélinas. Du mar. au ven.: 20 h. Sam.: 17 h, 21 h. Dim.: 15 h. **Théâtre Denise-Pelletier** (4353 e., Ste-Catherine) — «Des orphelins», de Lyle Kessler. Ven., sam.: 20 h 30. **Salle Fred-Barré** (4353 e., Ste-Catherine) — «Grand et petit», de Botho Strauss. Du mar. au sam.: 20h30. Dim.: 15 h. **Le Quat'sous** (100 e., av. des Pins) — «Fool for love», de Sam Shepard. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h, 20 h 30. **La Licorne** (2075, St-Laurent) — «La 7e partie», de Yves Allaire. Du mar. au dim.: 20 h 30. **Go** (5066, Clark) — «De Djuna Barnes». Présentation du Théâtre Expérimental des Femmes. Du mar. au sam.: 20 h 30. Dim.: 15 h. **The Dome Theatre** (3990 o., Notre-Dame) — «The Merchant of Venice», de William Shakespeare: 12 h 30. **Saion des Cent** (1647, St-Denis) — «La waitress», de Raymond Lévesque. Du merc. au sam.: 20 h. **Puzzles** (333, Prince-Arthur) — «Anglo», de Husten Haward. Du merc. au dim.: 20 h 30. **Théâtre de la veillée** (1371 e., Ontario) — «Hanjo», de Mishima: 21 h, sauf lun. **Le Reine Elizabeth** (Salle Arthur) — «French Can. Can». Ven.: 20 h 30 (français). Dim., merc., jeu., sam.: 20 h 30 (anglais).

POUR ENFANTS

La Chaconne (342 e., Ontario) — «Les contes de Perrault». Présentation de Les Marionnettes de Claire et René. Dim., 13 h 30, 15 h 30. **Maison-théâtre** (255 e., Ontario) — «Coup de fil», de Diane Chevalier. Jeu., ven., 10 h. **VARIÉTÉS**
Le Milieu (5380, Saint-Laurent) — «Vis ta vinaigrette», de Marc Drouin. Du mar. au ven., 20 h. Sam., 21 h. **Spectrum** (318 o., Ste-Catherine) — Kick Axe, Heaven Knox, Breen Leboeur, Jerry Mercer, Nanette Workman, Johnny Gravel et Trop Feross: 20 h. **Café Campus** (3315, chemin de la Reine-Marie) — Ligue universitaire d'improvisation: 21 h. **Le Rising Sun** (1) (286 e., Ste-Catherine) — The House Rockers Blues Band, à compter de 21 h. **Le Bistro d'Autrefois** (1229, Saint-Hubert) — Marie-Frèle Quintin: 18 h. **Le Bistro à Jojo** (1627, St-Denis) — Blues: à compter de 22 h. **Café Central** (4479, St-Denis) — Groupe Orealis: 22 h.

Biddle's (2060, Aylmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 19 h à minuit. **Le Bijou** (300 Lemoyne) — «Foothouse live au Bijou» (sketches): 20 h. **La Cage aux Sports** (2250, Guy) — Billy Georgette: à compter de 17 h. **Bar New York** (2144, Mackay) — Tango X3, avec Ramon Pelinski, Adelphi Gomez et Marc Denis. Sam., 21 h, 23 h. **Dim.**, 20 h 30. Lun., 21 h, 23 h. **Checkers** (4514, av. du Parc) — Groupe Precision. Du mar. au dim., à compter de 21 h. **La Sandwicherie** (327 e., Mont-Royal) — Robert Maltais. Jeu., ven., sam.: 21 h. **Centre Sheraton** (1201, Dorchester o.) — La Croisette Jacques Ouellet du dim. au ven., de 18 h à 22 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: Trio de Denis Boivin: sam.: de 19 h à minuit. **Café Conc** (Château Champlain) — «Panache», avec Michèle Richard et Mark Nizer. Du lun. au ven.: de 21 h à 23 h. Sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30. **Le Ritz-Carlton** (1228, Sherbrooke o.) — Bob Marsan. Du mar. au ven., de 20 h à 2 h. Sam., de 21 h à 2 h. **Marcel Medile**. Lun., de 20 h à 2 h. **Marcel Rousseau**.

Moscou et Islamabad estiment cruciales les négociations sur le problème afghan

Agence France-Presse
MOSCOU

Le retrait rapide des troupes soviétiques d'Afghanistan, plus que jamais au centre des pourparlers cruciaux en cours sur le règlement politique du conflit afghan, a été évoqué sans détour, à Moscou, entre les ministres des Affaires étrangères de l'URSS et du Pakistan, Edouard Chevardnadze et Sahabzada Yacoub Khan.

Deux semaines avant la reprise à Genève des négociations indirectes sur l'Afghanistan sous la médiation de l'ONU, Soviétiques et Pakistanais viennent ainsi de «clarifier» leurs positions dans «une atmosphère cordiale», selon Islamabad.

Du côté soviétique, on évite toute caractérisation du climat des entretiens, qui se sont déroulés pendant deux jours. On évoque cependant «l'importance de la 3^e phase du 7^e round» des pourparlers de Genève devant reprendre le 25 février, tout en notant la disponibilité de l'URSS pour un règlement politique.

Fausse note dans ce tableau: l'Iran faisait savoir hier, par la bouche de son ambassadeur au

Pakistan, que la République islamique «n'espère rien» de ces négociations pakistano-afghanes. L'Iran a toujours été informé du développement de ces négociations, mais il a refusé d'y participer, considérant que la guérilla afghane devraient y être associée.

Le gouvernement afghan a remis une note de protestation à la représentation iranienne à Kaboul à la suite d'une réunion de responsables iraniens avec des dirigeants de la guérilla afghane, rapportaient entre-temps les médias officiels afghans reçus à Islamabad.

À Moscou, M. Yacoub Khan «a réitéré le souhait du Pakistan de parvenir à un règlement politique aussi rapidement que possible et souligné la nécessité pour l'autre partie de fournir le calendrier d'un retrait rapide des troupes soviétiques lors des prochains entretiens de Genève», soulignent les Pakistanais.

«L'Union soviétique n'a pas l'intention de maintenir son contingent militaire en Afghanistan et est prête à accélérer le retour de ses troupes dès l'obtention d'un accord», répond-on du côté soviétique.

La perception des initiatives politiques du régime de Kaboul, par ailleurs, diverge encore: Moscou a attiré l'attention des représentants pakistanais sur «la voie réaliste» que constitue à ses yeux le programme de réconciliation nationale prôné par le dirigeant afghan Najibullah et l'offre de cessez-le-feu.

Du côté pakistanais, on souligne que «seule une véritable

conciliation acceptable pour le peuple afghan pouvait faciliter la réalisation d'un accord conclu à Genève».

ÉCOLE D'INFORMATIQUE
MARSAN

1600 Belfry - Palais du Commerce
Suite 3116 - Montréal H2L 4E4
Metro Berri-de Montigny

POUR UNE CARRIÈRE EN
INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR / ANALYSTE (12 mois, jour)
PROGRAMMEUR (12 mois, soir)
RPG II, DBASE III, LOTUS 1-2-3
(170 heures chacune)

NIVEAU COLLÉGIAL
PRÊTS DU GOUVERNEMENT
Prochaine session: 16 MARS 1987

Prospectus gratuit: 842-8643

Cette semaine à la Place Bonaventure

Galerie des Boutiques
Venez célébrer la St-Valentin avec nous.

Lundi à samedi: Ramassez votre dépliant de «Suggestions de cadeaux pour la St-Valentin».

Mardi à jeudi: Redécouvrez le plaisir d'écrire vos vœux pour l'occasion avec la Société Canadienne des Postes.

Mercredi à vendredi: L'agence de Rencontres «La Vie à Deux» vous renseignera sur ses services. Démonstrations de danse aérobique avec la participation des Sandra Blakie - «Mlle Canada 1986» - poids lourds - présentées par le Club 4 Saisons. Le Club des diplômés universitaires vous renseignera sur toutes les activités possibles pour personnes seules. Tous les détails à la Galerie des Boutiques.

Hall d'Exposition
Salon de l'Épargne-Placements et Salons Carrières et Professions. Jusqu'au 10 février. Ouvert au public. Le même billet d'entrée vous permet de visiter ces deux grands Salons.

Salon Rendez-Vous 87. 15-18 février. Commerçants seulement.

Place Bonaventure

First Ladysm

Échangez votre vieille perruque:

Voici l'occasion idéale d'échanger votre vieille perruque Eva Gabor, Adolfo, ou First Lady! Choisissez une nouvelle perruque légère à partir de notre collection mode. Si vous échangez votre perruque contre une nouvelle, vous aurez droit à un rabais de 15 \$ sur le prix ordinaire. Et pourquoi ne pas troquer votre perruque contre un modèle exclusif tissé à la main et ainsi profiter d'un rabais de 20 \$ sur le prix ordinaire!

Ord. 12,99\$
7,99\$

LES PERRUQUES NE SONT PAS DISPONIBLES À ROCKLAND ET CHICOUTIMI À ROCKLAND LE PERÇAGE DES OREILLES EST DISPONIBLE LE SAMEDI DE 10 H À 17 H SEULEMENT.

PERÇAGE DES OREILLES
Économisez 5 \$ lors du choix de votre modèle favori de boucles plaquées or.

la Baie

DÉPÊCHES

GOLFE
Menace sur Bagdad

L'Iran a annoncé hier qu'il frapperait Bagdad, dont il a sommé les habitants de partir immédiatement, en représailles aux raids aériens irakiens sur les villes iraniennes. Téhéran a lancé neuf missiles sol-sol sur Bagdad depuis le début de l'année, en représailles aux attaques irakiennes sur les villes iraniennes, qui ont fait, selon l'Iran, au moins 3 000 morts et 9 000 blessés depuis le 9 janvier, date du lancement de l'offensive Kərbala 5 sur Bassorah.

CHILI
Pinochet doit s'expliquer

Le président Augusto Pinochet, mis en cause dans l'assassinat d'Orlando Letelier, un ex-ministre du gouvernement Allende, «a l'obligation d'éclaircir sa situation», a déclaré hier le président de la Démocratie chrétienne chilienne, Gabriel Valdes. Le général Pinochet avait été impliqué dans cet assassinat mercredi par un ancien officier chilien, Armando Fernandez Larios, qui s'est livré de son plein gré à la justice américaine.

SRI LANKA
56 personnes tuées

Les séparatistes tamouls ont tué 28 villageois cinghalais dans l'est du Sri Lanka et des affrontements entre séparatistes et forces de sécurité ont fait 28 morts dans le nord du pays, au cours des dernières 24 heures. Selon un porte-parole du gouvernement, le principal mouvement séparatiste tamoul, les Tigres pour la Libération de l'Eelam Tamoul (TLET), ont attaqué dans la nuit de samedi à dimanche le village d'Aranthalawa, égorgant 28 personnes, dont 10 enfants.

POLYNÉSIE
Crise politique

Gaston Flosse, président du gouvernement de la Polynésie française, a dû démissionner face à des critiques croissantes et alors que ce territoire français du Pacifique traverse une grave crise politique et sociale, avec notamment, depuis une semaine, un conflit des dockers qui paralyse entièrement le port de Papeete. Le gouvernement Chirac se montrait également réticent à son égard depuis qu'il avait demandé pour la Polynésie un statut proche de celui de l'indépendance-association, avec l'élection au suffrage direct du chef du gouvernement local.

PUNJAB
Ultimatum défié

Surjit Singh Barnala, ministre principal du Punjab, et ses partisans ont défié hier l'ultimatum lancé par les chefs religieux sikhs qui les ont appelés à démissionner de leur poste au sein du parti Akali Dal au pouvoir dans cet État du nord de l'Inde. C'est la deuxième fois en une semaine que Barnala, lui-même sikh, défie un ordre de ses chefs religieux, dont les décisions ont force de loi pour tous les membres de cette secte religieuse. Il risque à présent d'être exclu pour avoir passé outre à leurs ordres.

LE PROGRAMME SPÉCIAL CANADIEN DE 1 MILLIARD DE DOLLARS POUR LES GRAINS

Un coup de main aux agriculteurs

Le Programme spécial canadien pour les grains offre une aide de 1 milliard de dollars aux agriculteurs. Ce programme, annoncé par le Premier ministre, M. Brian Mulroney, est le plus important du genre à être mis sur pied par un gouvernement fédéral afin de venir en aide aux céréaliculteurs canadiens.

Il s'agit d'un programme d'envergure nationale qui répond aux besoins du pays tout entier. Il permettra d'atténuer les effets négatifs de la baisse des prix mondiaux des céréales suite à la guerre des subventions entre la Communauté économique européenne et les États-Unis.

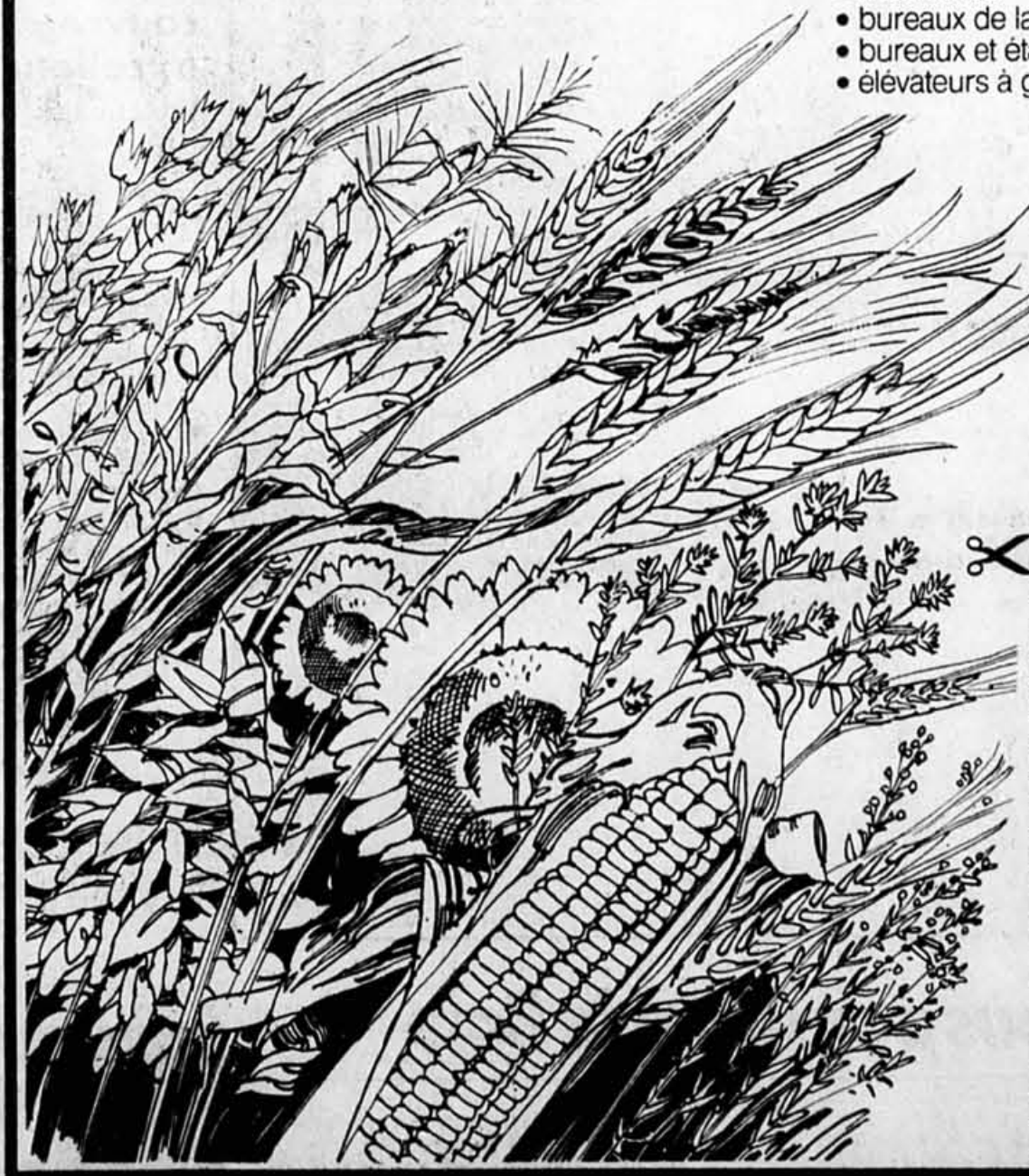
Un premier versement de 300 millions de dollars sera fait aux producteurs de céréales et d'oléagineux dès cet hiver. La deuxième tranche de 700 millions de dollars sera distribuée plus tard au printemps.

- Les détails du programme spécial**
- 1.** Les producteurs admissibles sont ceux qui, en 1986, ont récolté du blé, de l'orge, de l'avoine, du seigle, des grains mélangés, du maïs-grain, du soja, du canola, du lin et des grains de tournesol pour l'extraction d'huile. Les semences contrôlées ainsi que le maïs et l'orge à teneur élevée en humidité sont couverts. Les grains produits et consommés à la ferme sont aussi couverts.
 - 2.** Les producteurs de maïs, de soja et de blé d'hiver qui ont touché un paiement de stabilisation pour la campagne 1985-1986 ont déjà reçu directement par la poste leur formulaire de demande d'aide.
 - 3.** Les autres producteurs admissibles peuvent se procurer leur formulaire de demande à l'un des endroits suivants:
 - bureau du député fédéral
 - meuneries
 - bureaux de la Société de crédit agricole
 - bureaux et établissements de recherche d'Agriculture Canada
 - éleveurs à grains

Vous pouvez aussi remplir le coupon ci-dessous et le poster afin d'obtenir votre formulaire de demande. Faites-le sans tarder!

La date limite pour faire parvenir votre formulaire à destination est le 31 mars 1987.

Le gouvernement du Canada s'engage à faire de l'agriculture un secteur dynamique et fort de notre économie. Le Programme spécial canadien pour les grains est un exemple de cet engagement.



L'Administrateur
Programme spécial canadien pour les grains
Agriculture Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1J3
Tél.: (613) 957-7078

Veillez me faire parvenir le formulaire de demande d'aide du Programme spécial canadien pour les grains.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Rue:

Ville:

Province: code postal:

Les Métis, leur culture, une histoire que la Société Louis-Riel veut corriger

PC
EDMONTON

■ La Société historique Louis-Riel, qui loge dans un minuscule bureau du centre-ville d'Edmonton, s'emploie à étudier de près, à remettre en question et à récrire les versions généralement admises de l'histoire des Métis.

Incorporé en mars dernier mais ne bénéficiant encore d'aucune source de revenus fiable, cet organisme, qui vit grâce à des dons privés, s'emploie actuellement à des recherches dans tout l'Ouest canadien afin de recueillir des documents qui serviront à créer une librairie et un centre de documentation.

Selon le libraire Bill Haineault,

la société aimerait « se constituer en un important centre de documentation où pourraient se poursuivre des recherches sur l'identité culturelle et historique des Métis, ainsi que sur une promotion précise et positive de cette même identité. »

« Il y a une carence grave de travaux de cette sorte, excepté dans les cercles académiques », affirme M. Haineault.

Or, les Métis mettent en doute depuis de très nombreuses années l'interprétation que les académiciens et historiens ont généralement faite de leur soulèvement de 1885 que l'Histoire a retenu sous l'appellation de Rébellion de Riel.

« On a dénoncé ce soulèvement comme étant une rébellion alors que ce fut en réalité la résistance des Métis désireux de définir leurs droits à la propriété de ce territoire et à l'autodétermination », affirme M. Haineault.

Ce dernier dénonce surtout

l'ensemble des livres d'histoire actuellement en circulation qui traitent de l'époque de Riel « en refusant de décrire le peuple métis de façon positive. »

« Les Métis y sont toujours identifiés étroitement aux Indiens et la culture indienne y est automatiquement associée aux Métis », ajoute-t-il.

« L'immense réseau familial créé par les Métis, leur propension aux festivités, leur musique, leur mélange racial créaient une culture distincte », selon lui.

A une certaine époque, les Métis ont créé leur propre langage, le « metchif », un curieux mélange de français, d'anglais, de cri et d'ojibway.

A l'heure actuelle, les plus précieux documents appartenant à la société d'histoire sont une édition complète en cinq volumes des oeuvres de Riel, en français, découvert lors d'une vente aux enchères.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 87-67. **Vidéotron Ltée** secteur de Montréal, secteurs de Laval, La Prairie, Beloeil, Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme et les collectivités avoisinantes (Qué.); **Lucien Bélsisle**, représentant une compagnie devant être incorporée, Coteau-du-Lac, Coteau-Landing, Saint-Zotique, Notre-Dame-des-Rivières et La-Station-du-Coteau (Qué.); **Valleyfield Transvision Inc.** Valleyfield, Grande-Île, Nitro, Saint-Thimothée et Notre-Dame-du-Sourire (Qué.). Approuvé — Ajout de Saint-Lazare, Les Cèdres, Coteau-du-Lac, Coteau-Landing, Saint-Zotique, La-Station-du-Coteau, Wilsonvale, Saint-Clet et Saint-Polycarpe à la zone de desserte autorisée de l'entreprise exploitée par Vidéotron Ltée. Refusé — Demandes concurrentes présentées par Lucien Bélsisle, représentant une compagnie devant être incorporée et par Valleyfield Transvision Inc. Décision 87-69. **Radiomutuel (1985) Limitée** Montréal (Qué.). Approuvé — Diminution de la musique vocale de langue française diffusée par CKMF-FM Montréal de 65% à 55% pour une période expirant le 31 mars 1989.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa / Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Boycott des raisins de Californie

CP
TORONTO

■ Un boycott des magasins A et P et Dominion à l'échelle du Canada, à l'appui des travailleurs du raisin de Californie a été annoncé samedi à Toronto par M. Cesar Chavez, président des United Farm Workers of America.

M. Chavez a déclaré devant environ 300 sympathisants, dont M. Bob White, leader des Travailleurs unis de l'auto du Canada, et

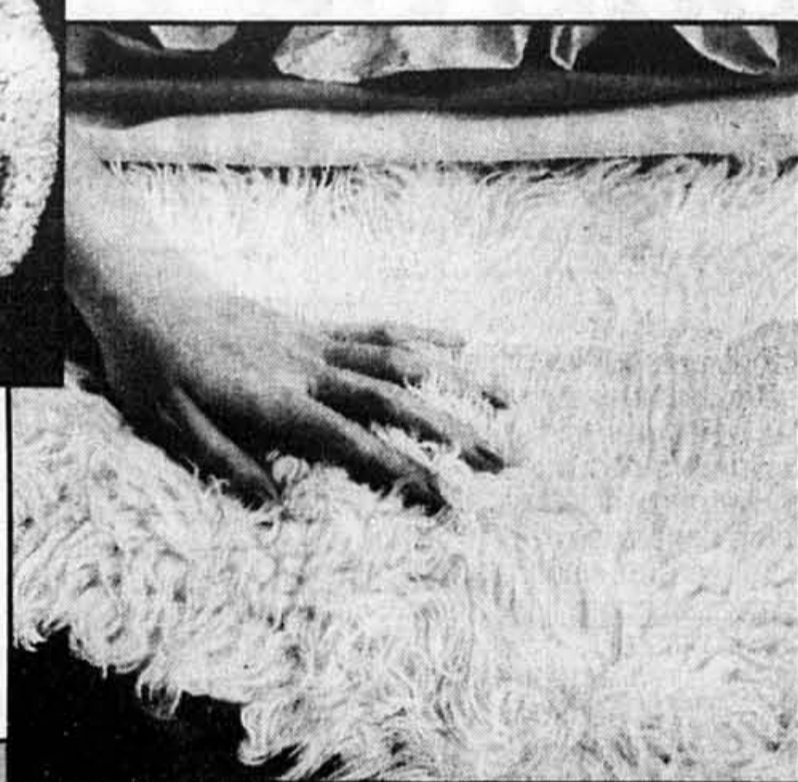
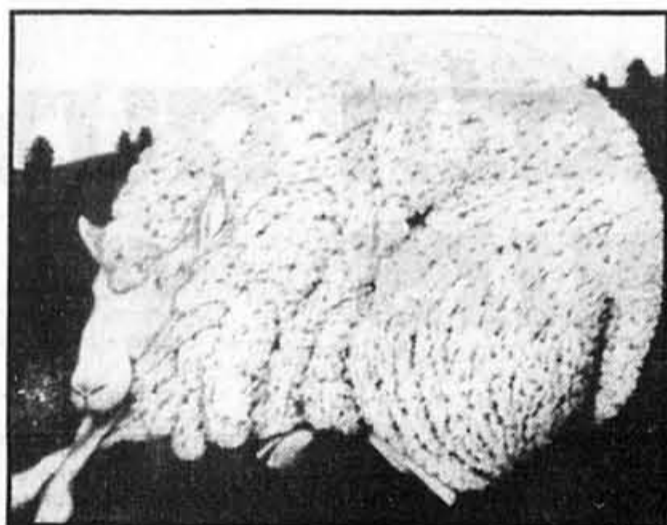
M. Bob Rae, chef du NPD ontarien, que cette mesure était nécessaire puisque le gouvernement américain ne protégeait pas les travailleurs.

M. Chavez a expliqué que la culture du raisin était effectuée à l'aide de dangereux insecticides, qui menaçaient la vie des travailleurs agricoles.

Il a également soutenu que la présence de ces produits chimiques posait un danger pour la santé des consommateurs.

Vous direz bonsoir aux nuits sans sommeil, nous vous le garantissons*!

Prenez un repos bien mérité grâce au COUVRE-MATELAS SLUMBERWOOL À



30\$ DE RABAIS

Les avantages d'un couvre-matelas Slumberwool

- 'Slumberwool' offre un soutien moelleux de tout le corps, réduisant la tension aux articulations, ce qui permet de mieux dormir.
- Avec 'Slumberwool' vous serez plus détendu car vous n'aurez plus à trouver la position idéale pour bien dormir. Vous dormirez donc d'un sommeil plus profond et vous vous réveillerez en pleine forme.
- S'ajuste instantanément à votre corps, et vous enveloppe d'un confort douillet toute la nuit.
- En hiver, 'Slumberwool' conserve la chaleur du corps pour vous garder au chaud.
- En été, 'Slumberwool' permet à l'air de circuler tout en régularisant l'humidité, et vous garde confortablement au frais.



Voici pourquoi Slumberwool est le couvre-matelas par excellence

- Il est fait de pure laine sélectionnée de Nouvelle-Zélande.
- Il contient 20% plus de fibres que les autres couvre-matelas.
- D'une épaisseur de 5 cm, il contient un kilo de laine au mètre.
- Son endos est en pure laine tissée.
- Grâce à ses bandes élastiques aux coins, 'Slumberwool' s'ajuste facilement à votre matelas, sous le drap de dessous.
- 'Slumberwool' s'adapte non seulement à tous les matelas standard mais aussi aux lits d'eau.
- Tout comme une couverture de laine, 'Slumberwool' n'a pas à être nettoyé souvent.

Garantie de 90 jours*

Nous vous proposons d'essayer 'Slumberwool' pendant 90 jours. Si après tout ce temps, vous n'êtes pas entièrement convaincu de ses bienfaits, rappez-le-nous et nous vous rembourserons. Vous n'avez absolument rien à perdre, et vous y gagnerez le plaisir de pouvoir enfin bien dormir.

Lit 1 pl. Ord. 169\$.

Lit 2 pl. Ord. 229\$.

Grand lit. Ord. 279\$.

Très grand lit. Ord. 359\$.

Linge de maison, rayon 601

139\$ CH.

199\$ CH.

249\$ CH.

329\$ CH.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

Hé, les amoureux!
Vous avez jusqu'au 14 février
pour participer au concours
C'EST LA ST-VALENTIN,
MON AMOUR!

Vous pourriez gagner le prix d'une valeur totale de 632,99 comprenant:

- une nuit de rêve dans une suite de luxe au Château Champlain
- un repas pour deux personnes au restaurant le Neufchâtel
- un lingot d'or de 225 g en chocolat fin Mondose
- une eau de toilette, 100 ml en atomiseur, Kourous de Yves Saint-Laurent pour homme
- une eau de toilette, 75 ml en atomiseur, Paris pour femme

Vous trouverez les formulaires de participation et les règlements du concours aux rayons des friandises, niveau métro; des produits de beauté, rez-de-chaussée; de la lingerie, 3e étage et de la papeterie, 4e étage. Aucun achat n'est requis pour participer. Centre-ville de Montréal seulement.

la Baie